

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 8, 2022

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met with videoconference this day at 10:30 a.m. [ET] to study Bill C-11, An Act to amend the Broadcasting Act and to make related and consequential amendments to other Acts.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I am Senator Leo Housakos from Quebec, chair of the committee, and I would invite my colleagues to briefly present themselves.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

[*Translation*]

Senator Cormier: René Cormier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Dasko: Donna Dasko, Ontario.

[*Translation*]

Senator Loffreda: Tony Loffreda from Quebec.

Senator Miville-Dechêne: Senator Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[*English*]

Senator Downe: Senator Percy Downe, Charlottetown.

Senator Gold: Marc Gold, Government Representative in the Senate, Quebec.

[*Translation*]

Senator Dawson: Dennis Dawson from Quebec.

[*English*]

Senator Klyne: Marty Klyne, Saskatchewan, Treaty 4 territory.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Plett: Don Plett, Landmark, Manitoba.

Senator Quinn: Jim Quinn, New Brunswick.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 10 h 30 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant les modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je suis le sénateur Leo Housakos, du Québec, et je préside le comité. Je voudrais inviter mes collègues à se présenter rapidement.

La sénatrice Simons : Paula Simon, de l'Alberta, du territoire du Traité n° 6.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Loffreda : Tony Loffreda, du Québec.

La sénatrice Miville-Dechêne : Sénatrice Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Downe : Sénateur Percy Downe, de Charlottetown.

Le sénateur Gold : Marc Gold, représentant du gouvernement au Sénat, du Québec.

[*Français*]

Le sénateur Dawson : Dennis Dawson, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, de la Saskatchewan, du territoire du Traité n° 4.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Plett : Don Plett, de Landmark, au Manitoba.

Le sénateur Quinn : Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

Senator Wallin: Pamela Wallin, Saskatchewan, town of Wadena.

The Chair: Thank you, honourable senators. We are meeting to continue our clause-by-clause examination on Bill C-11 and to make any related and consequential amendments to the Broadcasting Act. We've been at it for quite a while, and I see we got promoted. They gave us the big room here today, so we have a lot of space and a lot of time and fewer amendments to go through. That's good news.

We are joined again by our officials from Heritage Canada. Thank you again for being with us. Thomas Owen Ripley, Associate Assistant Deputy Minister; Amy Awad, Senior Director, Marketplace and Legislative Policy; and Yao Ahonda, Manager, Broadcasting, Marketplace and Legislative Policy. Welcome and thank you for being with us.

Honourable colleagues, we adjourned our last meeting by standing on amendment to clause 24.1 proposed by Senator Wallin under the label that you have, which is Bill C-11, clause 24.1, 28-7, resuming debate.

Senator Wallin: I have read the amendment into the record and I think you have all had a chance to look at that. The reason I am pursuing this issue is that many of the creators — all of the creators — who appeared before us wanted to ensure that their content remains discoverable and just as discoverable as anybody else's content. They have obvious concerns about algorithms.

This is an opportunity for the Government to put its pen where its promises have been, and to recognize formally, in writing, in the bill and the act, that it has no intention of requiring online undertakings to manipulate algorithms or source code or for the purpose of enforcing discoverability.

My hope is that we have found a spot where this might fit, and that we would have those assurances written into both the bill and the act itself. Thank you.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: My question is for Senator Wallin. On page 16 of the bill, section 10, subsection 8, Restriction — computer algorithm or source, reads as follows:

The Commission shall not make an order under paragraph (1)(e) that would require the use of a specific computer algorithm or source code.

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, de la Saskatchewan, de la ville de Wadena.

Le président : Merci, honorables sénatrices et sénateurs. Nous nous réunissons pour poursuivre notre étude article par article du projet de loi C-11 et pour apporter des modifications connexes et corrélatives à la Loi sur la radiodiffusion. Cela fait un bon moment que nous avons commencé, et je constate que nous avons été promus. On nous a donné une grande salle aujourd'hui, alors nous avons beaucoup d'espace et beaucoup de temps, et moins d'amendements à éplucher. C'est une bonne nouvelle.

Nous accueillons une fois de plus les fonctionnaires de Patrimoine canadien. Merci encore une fois d'être avec nous. Thomas Owen Ripley, sous-ministre adjoint délégué; Amy Awad, directrice principale, Politique législative et du marché; et Yao Ahonda, gestionnaire, Radiodiffusion, Politique législative et du marché. Bienvenue, et merci d'être avec nous.

Honorables collègues, nous avons ajourné notre dernière réunion en réservant un amendement à l'article 24.1, proposé par la sénatrice Wallin, sous l'étiquette suivante : projet de loi C-11, article 24.1, 28-7. Reprenons le débat.

La sénatrice Wallin : J'ai lu l'amendement pour le compte rendu, et je pense que vous avez tous eu l'occasion de le lire. Si j'aborde cette question, c'est parce que bon nombre de créateurs — tous les créateurs — qui ont témoigné devant nous voulaient s'assurer que leur contenu reste découvrable, c'est-à-dire tout aussi découvrable que n'importe quel autre contenu. Ils ont des préoccupations évidentes en ce qui concerne les algorithmes.

Le gouvernement a l'occasion d'honorer ses promesses en reconnaissant officiellement, par écrit, dans le projet de loi et dans la loi, qu'il n'a aucunement l'intention d'exiger des entreprises en ligne qu'elles manipulent leurs algorithmes ou leurs codes sources ou d'imposer des exigences en matière de découvrabilité.

J'espère que nous avons trouvé un endroit où insérer cela, afin que ces promesses soient inscrites dans le projet de loi et dans la loi elle-même. Merci.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Ma question s'adresse à la sénatrice Wallin. À la page 16 du projet de loi, à l'article 10, au paragraphe 8, Restriction — algorithme informatique ou code source, on dit ce qui suit :

L'alinéa (1)e) n'autorise pas le Conseil à prendre une ordonnance qui exige l'utilisation d'un algorithme informatique ou d'un code source particulier.

This is already in Bill C-11. Isn't it redundant to add to section 24 the equivalent of what is already in section 10?

[English]

Senator Wallin: We have tried to find different and correct places for it. This is also amending the bill and the act so that it's in both places. That may be what is different about this.

Senator Miville-Dechêne: But what purpose does it serve since we are talking about the new players here?

Senator Wallin: I think it is important that, at this point, when we're in an overarching spot in the bill that we reaffirm those two long-off promises and give them actual weight through language in the bill and in the act itself.

I think this is so important. We have heard from the Government Representative in the Senate time and time again to not worry about this. We promise, we have made this clear, we have stated this, we have said this — so let's do it. Let's put it in black and white.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

Senator Manning: I want to make a couple of comments. Thank you, Senator Wallin, for putting this amendment forward.

This likely will be our last opportunity to address this matter. We have been trying for several meetings now — several days — to bring forward an issue that was raised by many witnesses before us. We have heard a number of senators make references to witness testimony when it comes to their own amendments. There are certain issues repeatedly raised by witnesses with our committee over the past number of months. The matter of CRTC policy leading to computer algorithm manipulation is one of the issues repeatedly brought to the table by many witnesses.

I went back through the testimony, as much as I could. We received a tremendous amount of testimony on Bill C-11, and over 25 witnesses raised this particular issue. When we get that much feedback from people affected by a piece of legislation, I think it's important that we take their concerns and issues into consideration when we are passing this bill, or putting forward an amendment to address their concerns.

C'est donc déjà inscrit au projet de loi C-11. N'est-il pas redondant d'ajouter à l'article 24 l'équivalent de ce qui se trouve déjà à l'article 10?

[Traduction]

La sénatrice Wallin : Nous avons cherché divers endroits où cela pouvait s'insérer correctement. On modifie également le projet de loi et la loi pour que ce soit aux deux endroits. Je pense que c'est pour cette raison qu'il y a une différence.

La sénatrice Miville-Dechêne : Mais quel est le but, puisqu'il est question ici des nouveaux intervenants?

La sénatrice Wallin : Je pense qu'il est important, au point important où nous en sommes, dans l'étude du projet de loi, de réitérer ces deux vieilles promesses et de leur donner une réelle importance, dans le libellé du projet de loi et dans la loi elle-même.

Je pense que c'est extrêmement important. Le représentant du gouvernement au Sénat nous a dit à maintes reprises que nous n'avions pas à nous inquiéter. Nous avons fait une promesse, nous avons été clairs, nous l'avons déclaré, nous l'avons dit... alors, faisons-le. Écrivons-le noir sur blanc.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

Le sénateur Manning : J'aimerais faire quelques commentaires. Merci, sénatrice Wallin, d'avoir proposé cet amendement.

Ce sera probablement la dernière fois que nous pourrons discuter de cette question. Nous essayons depuis plusieurs séances maintenant — depuis plusieurs jours — d'attirer l'attention sur un enjeu que beaucoup de témoins que nous avons accueillis ont soulevé. Plusieurs sénateurs ont aussi cité les commentaires des témoins à propos de leurs propres amendements. Au cours des derniers mois, les témoins ont signalé, de façon répétée, certains problèmes à notre comité, et une préoccupation que bon nombre de témoins ont soulevée plus d'une fois, lors des discussions, concernait la manipulation de l'algorithme informatique qu'entraînaient les politiques du CRTC.

Je suis retourné consulter les témoignages, autant que je l'ai pu. Nous avons reçu énormément de témoignages sur le projet de loi C-11, et plus de 25 témoins ont signalé cet enjeu en particulier. Quand on reçoit autant de commentaires de la part des gens concernés par un projet de loi, je pense qu'il est important de prendre en considération leurs préoccupations et les enjeux qu'ils soulèvent avant d'adopter le projet de loi, ou alors de proposer un amendement pour donner suite à leurs préoccupations.

I will quote a couple of people, if I may. Jeanette Patell, Head of Canada Government Affairs and Public Policy, YouTube says the bill:

. . . explicitly gives a government regulator authority over what content is prioritized and how and where content is presented to Canadians, handing the CRTC the power to decide who wins and who loses.

We believe that this would actually backfire for the very creators that it attempts to support.

Overpromoting content to audiences because of where they live rather than because of what they're interested in leads to audiences tuning out, and those signals train our systems to demote that content for global users. Doing so would strike at the heart of Canadian creators' success and their bottom lines.

Matthew Hatfield, Campaigns Director of OpenMedia, said:

. . . Bill C-11 must not give the CRTC the power to manipulate the results of algorithms on platforms. We would never tolerate the government setting rules specifying which books must be placed in the front window of our bookstores or what kinds of stories must appear on the front pages of our newspapers. . . . This dictatorial approach is not needed or appropriate. Striking the discoverability language in 9.1 while keeping the language asking platforms to showcase Canadian content would be a reasonable compromise. That change could make it easy for users to explore Canadian cultural content when we want to but not have our feeds overwritten by content the government chooses for us everywhere we go online.

Justin Tomchuk, an independent filmmaker, said:

If Bill C-11 disrupts the discoverability of Canadian creators globally, I can see a scenario where some companies with few physical ties will leave the country entirely so they can continue to work unimpeded by these aggressive mandates.

Je vais citer quelques personnes, si vous me le permettez. Mme Jeanette Patell, cheffe des affaires gouvernementales et des politiques publiques du Canada, YouTube, a dit cela à propos du projet de loi :

[...] [il] donne explicitement à un organisme de réglementation gouvernemental le pouvoir de déterminer quel contenu est priorisé et comment et où le contenu est présenté aux Canadiens, ce qui donne au CRTC le pouvoir de décider qui gagne et qui perd.

Nous sommes d'avis que cette approche va en fait à l'encontre des créateurs mêmes qu'elle tente de soutenir.

La promotion excessive du contenu auprès du public en raison de l'endroit où il vit plutôt que de ses intérêts conduit le public à se désintéresser — et ces signaux entraînent finalement nos systèmes à rétrograder ce contenu pour les téléspectateurs du monde entier. Une telle approche affecterait le cœur même du succès des créateurs canadiens ainsi que leurs recettes.

M. Matthew Hatfield, directeur des campagnes, OpenMedia, a déclaré que :

[...] le projet de loi C-11 ne doit pas permettre au CRTC de manipuler les résultats des algorithmes sur les plateformes. Jamais nous ne tolérerions que le gouvernement édicte des règles indiquant quels livres doivent être disposés dans les vitrines de nos magasins ou le genre d'articles qui doivent figurer en première page de nos journaux [...] Cette approche dictatorial n'est ni nécessaire ni appropriée. L'élimination des mentions de découvrabilité dans ce paragraphe et le maintien des passages demandant aux plateformes de mettre en valeur le contenu canadien constitueraient un compromis raisonnable. Cette modification pourrait permettre aux utilisateurs d'explorer facilement le contenu culturel canadien quand ils le souhaitent, sans que leurs choix ne soient remplacés par le contenu choisi par le gouvernement partout où ils vont en ligne.

M. Justin Tomchuk, un cinéaste indépendant, a dit que :

[S]i le projet de loi C-11 nuit à la découvrabilité des créateurs canadiens à l'échelle mondiale, je peux imaginer un scénario où certaines entreprises ayant peu de liens physiques quitteront le pays purement et simplement afin de pouvoir continuer de travailler sans être gênées par ces obligations agressives.

Scott Benzie, Managing Director of Digital First Canada, said:

Section 9.1 needs to be clear that dynamic changes to algorithms are off the table, because messing with them is messing with Canadian businesses and access to their audiences.

Another quote from Vivek Krishnamurthy, Director, Samuelson-Glushko Canadian Internet Policy and Public Interest Clinic at the University of Ottawa:

Like it or not, other countries are watching and they will emulate our example. If we, in Canada, can say our cultural policy promoting the voice of Canadians is so important that we can regulate all online content, what is to prevent . . . Hungary, or . . . India . . .

— or any country —

. . . who have their own particular views of whom is Hungarian or Indian, from imposing similar views and pointing to our example? All this behooves us to be more careful.

Colleagues, I brought these forward today. I went back through the testimony, and these are five of the 25 witnesses I found who brought this concern to our table.

We're winding down our discussions on Bill C-11 now. I think it would be foolish for us not to take into consideration the enormous number of witnesses who brought this concern to our table. I'll be supporting the amendment and, for the sake of the creators in this country, I encourage our senators to support the amendment. Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Manning. Thank you, Senator Wallin, for bringing this amendment forward. I appreciate both of you for both your patience and your persistence in trying to execute what we have heard from countless witnesses throughout a long study, especially concerning the two elements here that we have been constantly trying to rectify in this bill, namely, giving some rights and protection to digital content creators. The government is constantly pushing back on regardless of the fact that they are always reassuring us that they are not included. Yet the government doesn't want to make substantive amendments to ensure that their rights and their protections are there.

I'll speak at length about this bill at third reading. However, at the end of the day, it is a classic exercise where we're looking at a broadcasting sector that is losing money. Its business model is not working. We take it upon ourselves, as government and Parliament, to say that we will go into a sector that is flourishing. They are creating jobs and wealth, and they are generating

M. Scott Benzie, directeur général de Digital First Canada, a déclaré que :

L'article 9.1 doit indiquer clairement que les modifications dynamiques des algorithmes sont exclues, car les modifier, c'est compromettre les entreprises canadiennes et l'accès à leur public.

Voici une autre citation de M. Vivek Krishnamurthy, directeur, Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada Samuelson-Glushko de l'Université d'Ottawa :

Qu'on le veuille ou non, d'autres pays nous regardent et suivront notre exemple. Au Canada, si nous pouvons dire que notre politique culturelle qui vise à inciter les Canadiens à exprimer leur opinion est si importante que nous pouvons réglementer tout le contenu en ligne, qu'est-ce qui empêcherait [...] la Hongrie [...] ou [...] l'Inde [...]

... ou les autres pays...

[...] qui ont leur propre opinion de qui est un Indien et un Hongrois, d'imposer une opinion analogue et de nous citer à titre d'exemple? Tout cela nous incite à être plus prudents.

Chers collègues, j'ai voulu mettre en relief ces commentaires aujourd'hui; je suis retourné consulter les témoignages, et je viens de citer cinq des 25 témoins qui se sont dits préoccupés à cet égard.

Nous arrivons à la fin de nos discussions sur le projet de loi C-11. Selon moi, ce serait imprudent de ne pas prendre en considération la foule de témoins qui nous ont signalé cette préoccupation. Je vais soutenir l'amendement et, par égard pour les créateurs de notre pays, j'encourage les sénatrices et les sénateurs à soutenir l'amendement. Merci.

Le président : Merci, sénateur Manning. Merci, sénatrice Wallin, d'avoir proposé cet amendement. Je vous remercie tous deux de votre patience et de votre persévérance pour donner suite à ce que nous ont dit d'innombrables témoins, durant notre longue étude, surtout à propos de ces deux éléments que nous avons constamment essayé de corriger, dans le projet de loi, pour donner des droits et des protections aux créateurs de contenu numérique. Le gouvernement s'entête à refuser, même s'il ne cesse de nous assurer que les créateurs de contenu numérique ne sont pas visés. Pourtant, le gouvernement refuse d'apporter des modifications concrètes pour s'assurer que ces droits et ces protections existent.

Je vais parler en long et en large de ce projet de loi en troisième lecture, mais en somme, c'est un cas classique, c'est le secteur de la radiodiffusion qui perd de l'argent. Son modèle d'affaires ne fonctionne pas. Nous — le gouvernement et le Parlement — prenons l'initiative d'intervenir dans un secteur en pleine expansion, qui crée des emplois et de la richesse et qui

content that has propelled Canadian content to numbers never seen before around the world. At the end of the day, that also speaks to what the digital platform has done. It's opened up the world to unique opportunities for people. The old model of protecting Canadian culture because we're too weak, too meek, too small and threatened by the Americans, is passé. We see Canadians succeeding in all walks of life — in movies, radio and all kinds of arts and cultural domains. It's never been more flourishing. We heard that testimony across the board. Well, if we're flourishing, we're flourishing because of the digital platforms.

The most important element here is that this is another attempt on the part of Senator Wallin to deal with the manipulation of algorithms. This is what this amendment is all about. Again, this is at the core of what is in this bill, namely, giving the CRTC the power to go to platforms and say to those platforms, "We're not happy with the outcome that you're producing, which means we're not happy with what Canadian want to watch. We want to adjust it." Basically, we want to tell the CRTC that this is what you must push up on your algorithm formula in order to make sure that what the CRTC decides — in conjunction with whoever has influence over the CRTC — that this is the priority. Not 38 million Canadians whose current choices are being prioritized in an algorithm process that's based on more people watching and more people clipping. More audience means more revenue, interest and growth.

At the end of the day, I think that I will support the amendment. Kudos to you, Senator Wallin, for your patience on trying to get this done despite the fact that, clearly, the government is not interested in having safeguards on algorithm manipulation, and they are not interested at all in having rights and protections for digital content creators.

Senator Quinn: I want to underscore what my colleague, Senator Manning, and you have talked about and the amendment itself. This is probably the last chance that we'll have to address this issue. One of the important things that Senator Manning didn't say is that this amendment would support that which the government has said. We owe it to the government to bring clarity into this bill so that they can stand and say the clarity is in the bill in front of the population.

We were all appointed as independent senators. I appeal to my colleagues to consider that and to accept this last chance to make this clear in the bill for Canadians and, in particular, for the people who appeared before us. The commentary in this room is on the record. It's acknowledged. I intend to support the amendment as well.

génère du contenu qui a propulsé le contenu canadien à des sommets jamais atteints aux quatre coins du monde. En somme, c'est aussi l'œuvre des plateformes numériques : elles ont ouvert le monde sur des perspectives uniques pour les gens. Cet ancien modèle où nous protégeons la culture canadienne, parce que nous sommes trop faibles, trop timides, trop petits et parce que nous sommes menacés par les États-Unis, est désuet. Nous voyons des Canadiens de tous les horizons qui réussissent, au cinéma, à la radio et dans toutes sortes de domaines artistiques et culturels. Ce milieu n'a jamais été si florissant. C'est ce que nous ont dit les témoins, du premier au dernier. S'il est florissant, c'est grâce aux plateformes numériques.

Ce qu'il est important de retenir, ici, c'est qu'encore une fois, la sénatrice Wallin essaie de régler le problème de la manipulation des algorithmes. Voilà essentiellement ce qui vise l'amendement. Encore une fois, cela touche au cœur du projet de loi, c'est-à-dire que le CRTC aura le pouvoir de dire aux plateformes : « Nous n'aimons pas le contenu que vous produisez, et cela veut dire que nous n'aimons pas ce que les Canadiens veulent regarder. Nous voulons rectifier cela. » Essentiellement, nous voulons imposer ce que vous devez promouvoir, par votre algorithme, de façon que ce soit le CRTC — conjointement avec l'entité dont relève le CRTC, peu importe de qui il s'agit — qui décide des priorités, plutôt que les 38 millions de Canadiens dont les choix sont actuellement priorisés en vertu d'un algorithme qui permet à plus de gens de regarder et à plus de gens de cliquer. Un plus grand public veut dire plus de revenus, plus d'intérêt et plus de croissance.

Au bout du compte, je pense que je vais soutenir l'amendement. Félicitations, sénatrice Wallin. Vous avez fait preuve d'une grande patience pour y arriver, et ce, malgré le fait que le gouvernement n'est manifestement pas intéressé à établir des mesures de sauvegarde contre la manipulation des algorithmes. Il ne voit pas du tout l'intérêt d'établir des droits et des protections pour les créateurs de contenu numérique.

Le sénateur Quinn : Je voulais mettre en relief ce que mon collègue, le sénateur Manning, et vous avez dit et aussi parler de l'amendement lui-même. C'est probablement la dernière fois que nous pourrions en discuter. L'une des choses importantes que le sénateur Manning n'a pas dites est que cet amendement soutient ce que le gouvernement a dit. Nous le devons au gouvernement, de faire en sorte que le projet de loi soit clair afin qu'il puisse, en s'adressant au public, affirmer que le projet de loi est clair.

Nous avons tous été nommés en tant que sénateurs indépendants. J'exhorte mes collègues à y réfléchir et à saisir la dernière occasion que nous avons de rendre ce projet de loi clair pour les Canadiens et, en particulier, pour les gens qui ont témoigné devant nous. Ce qui est dit ici figure au compte rendu. Nous le reconnaissons. J'ai l'intention de soutenir l'amendement moi aussi.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I apologize for interrupting you earlier, Mr. Chair. I couldn't help but observe that you said everyone agreed during committee meetings that we were not at all threatened by U.S. culture or U.S. artists. However, we heard different testimony on this issue, particularly from francophone Quebec creators, who stated specifically that it wasn't possible to discover French-language content on foreign platforms.

I just wanted to say that it's a complex and controversial issue and there are various points of view on it. The point of view on the threat of U.S. culture and especially English-language culture in Quebec was most definitely expressed during the committee meetings.

The Chair: The point I was trying to make is that Canadian culture is not threatened today, in my opinion. Canadian culture is stronger than ever. We are exporting our culture, and that's what Canadians and our industry are all about. The other good news is that there are a record number of people in Canada today from different artistic backgrounds — creators, artists, producers, directors — who are working and making a good living. That's all I was trying to say.

Senator Miville-Dechêne: You have the right; that's your point of view. I just want to say that different views were expressed during our meetings.

The Chair: That's true, but what I meant to say is that there was a vast majority of testimony to that effect and the report is going to reflect that.

Senator Miville-Dechêne: I'm not sure, but in any event, we should move on. Please excuse us.

[English]

The Chair: We agree to disagree.

Senator Miville-Dechêne: Yes. We disagree.

[Translation]

The Chair: Everyone is entitled to their opinion.

[English]

Senator Wallin: I want to remind everyone that the creators — whatever their official language, or content, or

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je suis désolée de vous avoir interrompu plus tôt, monsieur le président. Je ne pouvais faire autrement que d'observer que vous avez dit que tout le monde, pendant les audiences du comité, était d'accord pour dire qu'on n'était pas du tout menacé par la culture américaine ou les artistes américains. Nous avons pourtant reçu des témoignages différents sur cette question, particulièrement de la part des créateurs québécois francophones, qui disaient justement qu'on n'arrivait pas à découvrir du contenu francophone sur les plateformes étrangères.

Je voulais juste dire que la question est complexe et controversée et qu'il y a différents points de vue là-dessus. Le point de vue concernant la menace de la culture américaine et surtout de la culture anglophone au Québec était bien présent pendant les audiences du comité.

Le président : Ce que je voulais faire ressortir, c'est que la culture canadienne n'est pas menacée aujourd'hui, à mon avis. La culture canadienne est plus forte que jamais. Nous sommes en train d'exporter notre culture, et c'est justement l'objectif des Canadiens et de notre industrie. L'autre bonne nouvelle, c'est qu'il y a un nombre record de gens aujourd'hui au Canada, qui sont issus de différents milieux artistiques — des créateurs, des artistes, des producteurs, des réalisateurs —, qui travaillent et gagnent bien leur vie. C'est la seule chose que j'essayais de dire...

La sénatrice Miville-Dechêne : Vous avez le droit; c'est votre point de vue. Je veux juste dire qu'il y a eu différents points de vue qui ont été exprimés pendant nos audiences.

Le président : C'est vrai, mais ce que je voulais dire, c'est qu'il y a eu une grande majorité de témoignages à cet effet et que le rapport va refléter cela.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je n'en suis pas certaine, mais en tout cas, on devrait passer à autre chose. Excusez-nous.

[Traduction]

Le président : Nous acceptons d'être en désaccord.

La sénatrice Miville-Dechêne : Effectivement, nous sommes en désaccord.

[Français]

Le président : Tout le monde a droit à son opinion.

[Traduction]

La sénatrice Wallin : J'aimerais rappeler à tout le monde que les créateurs — peu importe leur langue officielle, leur contenu

geography may be — all share the desire to be discoverable. They don't want to lose that right because of rules that we put in place or the deliberate or accidental manipulation of algorithms.

I don't know how many times I have said this, but when Ian Scott came before this committee, he was very clear, as was the minister. He said, "There are numerous ways to promote discoverability." If that's the case, then let's make sure that algorithm manipulation is not one of them. That's my simple objective and goal. Thank you.

The Chair: Would Senator Miville-Dechêne take a question?

Senator Miville-Dechêne: No.

[Translation]

The Chair: I have a question.

Senator Miville-Dechêne: A question for me?

The Chair: Yes.

[English]

Senator Miville-Dechêne: I think we should go to the vote. I'm sorry; I did open that door. I shouldn't have, but I couldn't let you say that everybody —

The Chair: I will give you the right to close the door. The question is. It is moved by the Honourable Senator Wallin:

That Bill C-11 be amended on clause 24.1 —

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Dispense.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Hon. Senators: Yes.

Hon. Senators: No.

The Chair: I think the "nays" have it.

An Hon. Senator: Recorded vote, please.

[Translation]

Vincent Labrosse, Clerk of the Committee: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

ou l'endroit où ils se trouvent — veulent tous qu'il soit possible de les découvrir. Ils ne veulent pas perdre ce droit à cause des règles qu'on met en place ou à cause de la manipulation délibérée ou accidentelle des algorithmes.

Je ne sais plus combien de fois je l'ai dit, mais, quand M. Ian Scott a témoigné devant le comité, il l'a dit très clairement, à l'instar du ministre. Il a dit : « Il existe de nombreuses façons de promouvoir la découvrabilité. » Si c'est le cas, alors faisons en sorte que la manipulation de l'algorithme ne soit pas une de ces façons. Voilà tout simplement mon objectif et mon but. Merci.

Le président : Une question pour la sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

[Français]

Le président : J'ai une question.

La sénatrice Miville-Dechêne : Une question pour moi?

Le président : Oui.

[Traduction]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je pense que nous devrions passer au vote. Je m'excuse, j'ai ouvert la porte, et je n'aurais pas dû, mais je ne pouvais pas vous laisser dire que tout le monde...

Le président : Je vous donnerai le droit de fermer la porte. Passons au vote. Il est proposé par l'honorable sénatrice Wallin :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 24.1...

Des voix : Vous êtes dispensé.

Le président : Je me dispense.

Vous plaît-il, honorables sénatrices et sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : Je pense que le non l'emporte.

Une voix : Je demande un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

[Français]

Vincent Labrosse, greffier du comité : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Loffreda?

Senator Loffreda: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 5; nays: 9; abstentions: none.

[English]

The Chair: Accordingly, the amendment is defeated.

Colleagues, shall clause 25 carry?

Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: Clause 25 carried on division.

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Loffreda?

Le sénateur Loffreda : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 5; contre : 9; abstention : aucune.

[Traduction]

Le président : L'amendement est donc rejeté.

Chers collègues, l'article 25 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 25 est adopté avec dissidence.

Colleagues, we mosey on over to clause 26-30-13. It is an amendment being moved by Senator Quinn. Senator Quinn, you have the floor.

Senator Quinn: Colleagues, similar to the last amendment, this is probably the last opportunity we may have to have Parliament at least receive reports that the CRTC does on the seven-year basis, to be tabled in Parliament. Parliament will decide what to do. The houses will decide what to do, if anything, on a tabling. But I really honestly believe that the tool that we didn't take advantage of is the Interpretation Act, section 39, Affirmative and negative resolutions. I respect the vote. I may not agree, but I do respect the votes that we have done. I think this section is that last place, so we have an opportunity to have the CRTC at least have some tie of accountability back to Parliament through the tabling process and leave it to the houses to decide on seven-year cycles what to do, if anything, with those reports.

So my amendment is:

That Bill C-11 be amended in clause 26, on page 30, by adding the following after line 13:

“(3) The Minister shall cause a copy of all reports published under subsections (1) and (2) to be tabled before each House of Parliament.”.

Senator Cormier: I have a question for Mr. Ripley. What would be the impact of this amendment for the CRTC?

Thomas Owen Ripley, Associate Assistant Deputy Minister, Canadian Heritage: Thank you for the question. Through, you, chair, the tabling of reports in Parliament is a standard procedure. The way this would work in practice is the CRTC would have to provide those reports to the minister and then the minister typically tables them on behalf of portfolio organizations. It's a mechanism to ensure that Parliament is made aware of the report in question.

Senator Cormier: And it's not happening right now? CRTC is not doing that right now?

Mr. Ripley: This specific seven-year report here — the obligation right now, as drafted, is that the commission shall publish it, which, practically speaking, means it will be published on their website. Right now, I do not believe there is an obligation to table this report in Parliament. The CRTC does table certain annual reports in Parliament, but I do not believe as it stands now this one is.

Chers collègues, nous passons à l'article 26-30-13. L'amendement est proposé par le sénateur Quinn. Sénateur Quinn, vous avez la parole.

Le sénateur Quinn : Chers collègues, comme avec le dernier amendement, c'est probablement la dernière fois que nous allons peut-être demander au Parlement de recevoir, du moins, les rapports publiés par le CRTC tous les sept ans, pour qu'ils soient déposés au Parlement. Le Parlement décidera de la marche à suivre. Les Chambres vont décider de ce qu'il faut faire, à tout le moins, une fois les rapports déposés. Malgré tout, je crois sincèrement qu'il y a un outil dont nous n'avons pas tiré parti, et il s'agit de la Loi d'interprétation, à l'article 39, au sujet des résolutions de ratification ou de rejet. Je respecte le vote. Je ne suis peut-être pas d'accord, mais je respecte l'issue du vote. Je pense que c'est le dernier article où cela est possible, si nous voulons que le CRTC ait au moins une certaine obligation de reddition de comptes envers le Parlement, par les rapports qu'il doit déposer, et nous laisserons aux Chambres le soin de décider tous les sept ans de la marche à suivre, à tout le moins, quant à ces rapports.

Donc, je propose :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 26, à la page 30, par adjonction, après la ligne 13, de ce qui suit :

« (3) Le ministre fait déposer devant chaque chambre du Parlement une copie de tous les rapports publiés en application des paragraphes (1) et (2). ».

Le sénateur Cormier : J'ai une question pour M. Ripley. Qu'est-ce que cet amendement suppose pour le CRTC?

Thomas Owen Ripley, sous-ministre adjoint délégué, Patrimoine canadien : Merci de la question. Par votre intermédiaire, monsieur le président, le dépôt de rapports au Parlement fait partie de la procédure normale. En pratique, le CRTC transmettrait ces rapports au ministre, qui les dépose ensuite habituellement au nom des organisations faisant partie de son portefeuille. Ce mécanisme a pour but de veiller à ce que le Parlement sache qu'il y a un rapport.

Le sénateur Cormier : Et ça ne se fait pas, présentement? Le CRTC ne fait pas cela actuellement?

M. Ripley : En ce qui concerne ce rapport en particulier qui est publié tous les sept ans... l'obligation, actuellement, selon le libellé, est que le CRTC publie le rapport, ce qui veut dire en pratique qu'il sera publié sur son site Web. Actuellement, je ne pense pas qu'il y ait une obligation selon laquelle le rapport doit être déposé au Parlement. Le CRTC dépose certains rapports annuels au Parlement, mais je ne pense pas que ce rapport en fait partie, présentement.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Did I understand correctly, seven years? The reporting requirement is only once every seven years?

Mr. Ripley: With respect to the framework, orders and regulations, yes, it's every seven years.

Senator Miville-Dechêne: Seven years is a long time.

[English]

Senator Cormier: Thank you for this.

Senator Simons: Is there any downside to this? Is there any question of blurring the lines? I'm trying to understand why they wouldn't already be doing this. This seems like a common sense suggestion, no?

Mr. Ripley: In my opinion, the downsides are minimal. It's a mechanism to make sure that parliamentarians are aware of certain reports, and then it's obviously the prerogative of Parliament if they wish to discuss those reports further and committee proceedings et cetera.

Senator Wallin: I think this is one of those points of privilege — or of principle, which is let's put this in front of the lawmakers themselves — and that is us, both houses — and publishing it on our website. This is something we have dealt with for a long time. But I think given the enormity of this legislation, and the change that it embraces, that seven years is also an exceedingly long time to assess whether this is at least starting down the right track.

This is not captured just with the lines I think that you have started with. So if we voted on this, then would I still be able to make an amendment to the seven years and let's go for three or five or whatever the group agrees, or do you want me to try to put it in this?

The Chair: You can make a subamendment quickly. If it's a question of just time —

Senator Wallin: Senator Quinn's amendment starts after line 13. And the seven years appears in line 11.

The Chair: You can make a stand-alone amendment right after.

Senator Wallin: Great. Thank you.

The Chair: I, for one, certainly would embrace this. I think Parliament has to do its job. Everyone knows my opinion. I think Parliament spends far too time taking advice from government, and not enough advice from stakeholders and citizens. Anything

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Ai-je bien compris, sept ans? L'obligation de faire rapport, c'est une seule fois tous les sept ans?

M. Ripley : Sur la question du cadre, des ordres et du règlement, oui, c'est tous les sept ans.

La sénatrice Miville-Dechêne : Sept ans, c'est long.

[Traduction]

Le sénateur Cormier : Merci de cette réponse.

La sénatrice Simons : Y a-t-il des inconvénients? Est-ce qu'il y a un risque de brouiller les frontières? J'essaie de comprendre pourquoi cela n'est pas fait, actuellement. Il me semble que cela va de soi, non?

M. Ripley : À mon avis, les inconvénients sont minimes. Le but de ce mécanisme est de s'assurer que les parlementaires sont au courant de certains rapports, puis, évidemment, le Parlement a la prérogative, s'il le souhaite, d'examiner ces rapports davantage, pendant les délibérations du comité, et cetera.

La sénatrice Wallin : Je pense qu'il s'agit d'une de ces questions de privilège — ou de principe, quand on dit de déposer cela devant les législateurs eux-mêmes — c'est-à-dire nous, les deux Chambres — en plus de les publier sur notre site Web. Cela dure depuis longtemps. Malgré tout, vu l'énormité de ce projet de loi et des modifications qu'il englobe, je pense que sept ans, c'est beaucoup trop long pour évaluer si on commence au moins à aller dans la bonne direction.

Ce n'est pas reflété dans les lignes par lesquelles vous avez commencé, je crois. Donc, si on votait là-dessus, pourrais-je ensuite proposer un amendement pour modifier cette période de sept ans, pour la réduire à disons trois ou cinq ans, ou peu importe ce dont nous allons convenir, ou voulez-vous plutôt que j'insère cela ici?

Le président : Vous pouvez proposer un sous-amendement rapidement. S'il s'agit seulement de la période...

La sénatrice Wallin : L'amendement du sénateur Quinn commence à la ligne 13, et la période de sept ans est indiquée à la ligne 10.

Le président : Vous pourrez proposer un amendement distinct tout de suite après.

La sénatrice Wallin : Génial. Merci.

Le président : En ce qui me concerne, je suis tout à fait en faveur. Je pense que le Parlement doit faire son travail. Vous connaissez tous mon opinion là-dessus. Je pense que le Parlement passe beaucoup trop de temps à écouter les conseils

that will help create transparency, accountability and lead to protection of citizens I support.

Senator Dasko: I have a question of Mr. Ripley. How did the seven years come into place in the first place? Where did that come from?

Mr. Ripley: Thank you, senator. A couple of observations for senators. One is I would just observe this is separate and distinct from the five-year review of the act that is provided for at the end of the bill. So there is a five-year review of the act that is foreseen whereby that has to be undertaken by a committee of the Senate, of the House of Commons or a joint committee.

So the obligation that we're talking about here is separate and distinct from that review of the act. This is a recurring obligation every seven years that would require the CRTC to do a public consultation on the overall framework of orders and regulations that are in place.

Seven years was chosen because it was the typical licensing cycle as it exists right now is in the five-to-seven-year range, so it was meant to reflect and provide the same kind of opportunity for comment that exists now in the licensing cycle.

The Chair: Mr. Ripley, you say it was chosen. Chosen by whom? The seven years? You said it was chosen.

Mr. Ripley: This was an amendment in the House of Commons through the bill process. It was part of the larger debate about ensuring that, again, given the move away from petitions —

The Chair: Whose initiation was the seven years over in the other place?

Mr. Ripley: My recollection is it was the government.

The Chair: It was the government.

Senator Dawson, I suspect you support this.

Senator Dawson: The government agrees with the amendment. Yes, at the end we are going to have a five-year review anyway. I want to make the distinction, but the government has no objection. On the contrary; we support the amendment.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Quinn that Bill C-11 be amended in clause 26, page 30 at line 13 — may I dispense? Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

du gouvernement et pas assez de temps à écouter les conseils des intervenants et des citoyens. Je suis en faveur de tout ce qui peut aider à créer de la transparence et de la reddition de comptes et qui pourrait avoir comme résultat que les citoyens sont protégés.

La sénatrice Dasko : J'ai une question pour M. Ripley. Comment est-on parvenu à cette période de sept ans en premier lieu? D'où cela vient-il?

M. Ripley : Merci, sénatrice. Je voudrais faire quelques commentaires à l'intention des sénateurs. Premièrement, je veux souligner qu'il s'agit d'un examen séparé, distinct de l'examen quinquennal de la loi qui est prévu à la fin du projet de loi. Donc, un examen quinquennal de la loi est prévu, et il doit être fait par un comité du Sénat, un comité de la Chambre des communes ou un comité mixte.

Donc, l'obligation dont il est question ici est une obligation séparée et distincte de l'examen de la loi. Il s'agit d'une obligation qui revient tous les sept ans, selon laquelle le CRTC doit réaliser des consultations publiques sur le cadre global des ordonnances et de la réglementation en place.

On a choisi sept ans, parce que cela correspond au cycle de licence habituel qui existe présentement et qui dure de cinq à sept ans. Le but était donc de refléter cela et de fournir la même possibilité de formuler des commentaires qui existe actuellement dans le cycle de licence.

Le président : Monsieur Ripley, vous avez dit que cela a été choisi, mais par qui? La période de sept ans, vous avez dit qu'on l'avait choisie.

M. Ripley : C'était un amendement de la Chambre des communes, pendant l'étude du projet de loi. Cela faisait partie d'un débat plus vaste sur la possibilité de s'assurer que, puisqu'on délaissait les demandes...

Le président : Qui a proposé cette période de sept ans, à l'autre endroit?

M. Ripley : Si je me souviens bien, c'était le gouvernement.

Le président : C'était le gouvernement.

Sénateur Dawson, je me dis que vous êtes en faveur.

Le sénateur Dawson : Le gouvernement est d'accord avec l'amendement. Effectivement, au bout du compte, nous allons procéder à un examen quinquennal de toute façon. Je voulais simplement souligner la distinction, mais le gouvernement ne s'y oppose pas. Au contraire, nous appuyons l'amendement.

Le président : Il est proposé par l'honorable sénateur Quinn que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 26, à la page 30, à la ligne 13... puis-je me dispenser? Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The amendment is adopted unanimously.

Senator Wallin will read her amendment and it is being translated to be distributed.

Senator Wallin: I move:

That Bill C-11 clause 26 on page 30 be amended in clause 26 on page 30 on lines 11 and 12 by replacing the word “seven” on line 11 and the word “seven” on line 12 with the word “five.”

The Chair: It has been recommended that we stand this while the law clerk translates it.

Senator Wallin: I just wanted to get the language out there.

The Chair: Is the language clear?

Senator Simons: — line of 34.0(1).

Senator Wallin: Yes, that will have to be — can we take all of these amendments in one?

Senator Simons: And stand it while we —

Senator Wallin: There is another reference — 34.01(1) — that is before lines 11 and 12.

The Chair: We’ll stand this, colleagues, while Senator Wallin and the desk figure it out. Then we will revert to it.

So we will move on.

Honourable colleagues, does clause 27 carry?

Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: Clause 27 carries, on division. Thank you, senator.

We move on to amendment 28-32-1. This is Senator Downe, who is welcomed at our committee. You have the floor.

Senator Downe: Thank you. If I had known everyone was having so much fun for the last few days, I would have been here earlier.

I move:

That Bill C-11 be amended in clause 28,

Des voix : D’accord.

Le président : L’amendement est adopté à l’unanimité.

La sénatrice Wallin va lire son amendement; il est traduit et sera distribué.

La sénatrice Wallin : Je propose :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l’article 26, à la page 30 : par substitution aux lignes 10 et 12, en remplaçant le mot « sept » à la ligne 10 et le mot « sept » à la ligne 12 par le mot « cinq ».

Le président : Il nous est recommandé de réserver l’amendement jusqu’à ce que le légiste puisse le traduire.

La sénatrice Wallin : Je voulais seulement proposer une formulation.

Le président : Est-ce que c’est formulé clairement?

La sénatrice Simons : ... la ligne du paragraphe 34.0(1).

La sénatrice Wallin : Oui, il va falloir... pouvons-nous regrouper tous les amendements?

La sénatrice Simons : Nous devrions le réserver, le temps que...

La sénatrice Wallin : Il y a un autre renvoi, le paragraphe 34.01(1), qui précède les lignes 10 et 12.

Le président : Nous allons réserver l’amendement, chers collègues, le temps que la sénatrice Wallin et le bureau règlent tout cela. Nous y reviendrons ensuite.

Donc, poursuivons.

Honorables collègues, l’article 27 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : L’article 27 est adopté avec dissidence. Merci, sénateur.

Nous passons à l’amendement 28-32-1. Il est proposé par le sénateur Downe, que nous accueillons à notre comité. Vous avez la parole.

Le sénateur Downe : Merci. Si j’avais su que tout le monde s’amusait autant, ces derniers jours, je serais venu plus tôt.

Je propose :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l’article 28 :

- (a) on page 32, by adding the following after line 1:

“(2.1) Despite subsections (1) and (2), in the case of a violation of an obligation requiring the Corporation to broadcast a minimum number of hours of regional or local programming, as the case may be, the Corporation is liable to an administrative monetary penalty of \$2 million.”;

- (b) on page 37,

- (i) by replacing line 8 with the following:

“**34.993 (1)** An administrative monetary penalty paid or re-”,

- (ii) by adding the following after line 10:

“(2) Despite subsection (1), an administrative monetary penalty paid or recovered in relation to a violation of an obligation requiring the Corporation to broadcast a minimum number of hours of regional or local programming, as the case may be, is payable — and must be paid by the Corporation within 180 days of the penalty being imposed — to a library that

(a) the Commission specifies by order;

(b) serves the public in the region most directly related to the violation by the Corporation; and

(c) received, in the preceding fiscal year, funds from the Government of Canada, the government of a province or a municipal government.”.

Colleagues, this amendment is an attempt to hold the CBC accountable for cancelling the CBC TV news in Prince Edward Island at the very beginning of the pandemic in March 2020. That was a direct violation of the conditions of the broadcasting licence, when not only did they have to give advance notice but they also had to hold public hearings prior to any cancellation. None of that was done. We found out after the fact that the CRTC had no way to hold CBC accountable for their decision.

If this ever happens again, the purpose of this amendment is to impose a fine of \$2 million per day on the CBC, payable to a local library in the affected community.

Colleagues, as you well remember, at the beginning of the pandemic, there was a lack of understanding of COVID, how it was spread, how to protect yourself, and how to protect your

- a) à la page 32, par adjonction, après la ligne 1, de ce qui suit :

« (2.1) Malgré les paragraphes (1) et (2), en cas de violation de l'obligation de la Société de diffuser un nombre minimal d'heures de programmation régionale ou locale, selon le cas, la Société encourt une pénalité de deux millions de dollars. »;

- b) à la page 37 :

- (i) par substitution, à la ligne 8, de ce qui suit :

« **34.993 (1)** Toute pénalité perçue au titre d'une violation est »,

- (ii) par adjonction, après la ligne 9, de ce qui suit :

« (2) Malgré le paragraphe (1), toute pénalité perçue au titre d'une violation de l'obligation de la Société de diffuser un nombre minimal d'heures de programmation régionale ou locale, selon le cas, est versée — dans les cent quatre-vingts jours suivant son infraction — à une bibliothèque qui, à la fois :

a) est mentionnée à ce titre dans une ordonnance du Conseil;

b) dessert le public dans la région la plus directement touchée par la violation de la Société;

c) a reçu, dans l'exercice précédent, des fonds du gouvernement du Canada, du gouvernement d'une province ou d'une administration municipale. ».

Chers collègues, le but de cet amendement est de faire en sorte que CBC/SRC rende des comptes pour avoir annulé son bulletin de nouvelles télévisé à l'Île-du-Prince-Édouard, au tout début de la pandémie, en mars 2020. Il s'agit d'une violation directe des conditions de la licence de radiodiffusion, puisque non seulement elle devait donner un préavis, mais elle était aussi tenue de tenir des audiences publiques avant l'annulation. Rien de cela n'a été fait. Nous avons appris, après le fait, que le CRTC n'avait aucun moyen de demander des comptes à CBC/SRC au sujet de sa décision.

Si cela devait se reproduire, le but de l'amendement est d'infliger à CBC/SRC une amende de 2 millions de dollars par jour, payable à la bibliothèque locale de la collectivité touchée.

Chers collègues, comme vous vous en souvenez très bien, au début de la pandémie, nous ne savions pas grand-chose de la COVID, de son mode de transmission, des moyens de

families and your loved ones. In P.E.I., with the highest percentage of seniors in the country and some of the worst internet connections, the local CBC TV news program was an essential service that, on a whim, was cancelled by CBC Toronto management.

Colleagues, you should be aware that CBC is the only locally produced TV newscast in Prince Edward Island.

The Senate, as you all know, has three main priorities, one of which includes representing regions. It is uniquely qualified to correct this oversight by passing this amendment.

Senator Plett: I just have a question of clarification. First, Senator Downe, we will be supporting the amendment if and when it is tabled in what I would consider the proper way. Maybe that is happening. But Senator Downe is not a member of the committee. How is he able to introduce this?

The Chair: He is a member. He has replaced Senator Quinn.

Senator Plett: Just now?

The Chair: Yes.

Senator Plett: Maybe that should have been announced. Nevertheless, thank you very much.

The Chair: Senator Plett, you have to have faith in the chair.

Senator Plett: You didn't always hear the votes right last night.

The Chair: I want to state on the record that, after many days, I have only missed one voice call. One is not bad.

Senator Simons: Senator Downe, I have great sympathy for the intention behind this amendment, and it brought me back to my early days working as a CBC producer in Edmonton when somebody in Toronto capriciously decided that Edmonton didn't need its own local CBC station to do the TV news, even though it was a city of 1 million people, and that we could all get our news from Calgary. That went about as well as you would think, and the result was that the CBC TV news, which was number one in its slot for years — people in Edmonton just stopped watching it. Even when the CBC climbed down and gave Edmonton back its news, the audiences never returned. So I wear some of the scars of this.

se protéger et des façons de protéger nos familles et nos êtres chers. À l'Île-du-Prince-Édouard, où on trouve le plus grand pourcentage d'ainés au pays, mais aussi quelques-unes des pires connexions Internet, le bulletin de nouvelles télévisé local de CBC était un service essentiel, que les gestionnaires de CBC/SRC à Toronto ont annulé sur un coup de tête.

Chers collègues, vous devriez savoir que le seul journal télévisé produit localement à l'Île-du-Prince-Édouard est celui de CBC/SRC.

Le Sénat, comme vous le savez, a trois grandes priorités, dont l'une est de représenter les régions. Nous sommes particulièrement qualifiés pour corriger cette lacune en adoptant cet amendement.

Le sénateur Plett : J'ai une question, juste à des fins de clarification. Premièrement, sénateur Downe, nous allons soutenir l'amendement si et quand il sera déposé, et j'aimerais que ce soit fait en bonne et due forme. Peut-être tout de suite. Toutefois, le sénateur Downe n'est pas membre de notre comité. Peut-il proposer un amendement?

Le président : Il est membre. Il a remplacé le sénateur Quinn.

Le sénateur Plett : Là, maintenant?

Le président : Oui.

Le sénateur Plett : Peut-être qu'on aurait dû l'annoncer. Quoi qu'il en soit, merci beaucoup.

Le président : Sénateur Plett, ayez confiance en votre président.

Le sénateur Plett : Vous avez eu un peu de difficulté à entendre les votes, hier soir.

Le président : Je tiens à dire, aux fins du compte rendu, qu'après de nombreux jours, il n'y a eu qu'un seul vote à haute voix où je me suis trompé. Un, ce n'est pas mauvais.

La sénatrice Simons : Sénateur Downe, j'ai beaucoup de sympathie pour l'intention qui motive cet amendement, et cela m'a rappelé mes premiers jours de travail en tant que productrice pour CBC, à Edmonton, quand quelqu'un à Toronto a décidé, par caprice, qu'Edmonton n'avait pas besoin de sa propre station de CBC pour réaliser le journal télévisé, même si c'était une ville d'un million d'habitants, et que nous pouvions tous recevoir les nouvelles de Calgary. Comme vous pouvez l'imaginer, cela ne s'est pas très bien passé, et le résultat a été que le journal télévisé de CBC, qui avait été le numéro un dans son créneau pendant des années... Les gens d'Edmonton ont simplement arrêté de le regarder. Même quand CBC a fait le gros dos et a rendu à Edmonton ses nouvelles, le public n'est jamais revenu. J'en ai gardé quelques cicatrices.

That said, I am concerned, because I think we all recognize that, in the face of the pandemic, when people were in isolation, either not able to work from home or were too ill to come to work, many news organizations in both the private and the public sector had to make radical decisions to cut back their coverage. It's my understanding that it's not that P.E.I. was not left without news but that the news did not come from a station in P.E.I.

I think to penalize any news organization for a decision that had to be made very quickly in the face of unprecedented pandemic constraints — I just don't know that it is the place of the government to be penalizing — the CBC has this very peculiar relationship with the government. Many of us around the table — and I assume Senator Plett would be one of them — would think it is a bad idea for the government to be micromanaging the broadcasting decisions of the CBC. I think there has to be a very bright line drawn between —

The Chair: Order, please. Senator Simons has the floor.

Senator Simons: There has to be a very bright line between the CBC's internal management decisions and government telling the CBC what to do.

So I note that Postmedia papers made similar radical decisions. At the *Edmonton Journal*, the reporters are still forbidden from coming into the newsroom.

So, as I said, although I have huge sympathy with the motivation behind this, I don't think I'm able to support this amendment.

Senator Downe: Thank you, Senator Simons. I appreciate your comments. For clarification, there was no TV news broadcast from P.E.I. for the first 7 or 10 days of the pandemic. That has nothing to do with us instructing the government or the CBC being instructed by the government to do their editorial content, et cetera.

Whether you like it or not, there are 10 provinces in Canada. We're one of them. We're the only province in the country that lost our local TV coverage.

The difference between P.E.I. and Edmonton is that there were no other options. We had regional news, which came from somewhere, where you might have a story squeak in about P.E.I. out of a long agenda. The local population wanted to know what the chief health officer, the premier and the medical experts, et cetera, were saying. When we needed the CBC the most —

Cela dit, je suis inquiète, parce que je pense que nous reconnaissons tous que, en raison de la pandémie, quand les gens étaient en isolement, qu'ils ne pouvaient pas travailler de chez eux ou qu'ils étaient trop malades pour se présenter au travail, de nombreux organes de presse des secteurs privé et public ont dû prendre des décisions radicales et réduire leur couverture. D'après ce que j'ai compris, ce n'est pas que l'Île-du-Prince-Édouard n'avait plus de nouvelles, mais que les nouvelles ne provenaient pas d'une station de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je pense que sanctionner un organe de presse pour une décision qu'il a dû prendre très rapidement en raison de contraintes liées à une pandémie sans précédent — je ne pense pas que ce soit au gouvernement de sanctionner —, CBC entretient une relation très particulière avec le gouvernement. Bon nombre d'entre nous ici présents — et le sénateur Plett aussi, je suppose — se diraient que c'est une mauvaise idée que le gouvernement fasse de la microgestion des décisions de CBC en matière de radiodiffusion. Je pense qu'il doit y avoir une distinction très nette entre...

Le président : Silence, s'il vous plaît. La sénatrice Simons a la parole.

La sénatrice Simons : Il doit y avoir une distinction très nette entre les décisions de gestion interne de CBC et ce que le gouvernement lui dit de faire.

Je note que les journaux de Postmedia ont pris des décisions radicales similaires. Au *Edmonton Journal*, il est toujours interdit aux journalistes d'aller dans la salle de presse.

Donc, comme j'ai dit, même si j'ai beaucoup de sympathie pour ce qui motive cet amendement, je ne pense pas pouvoir l'appuyer.

Le sénateur Downe : Merci, sénatrice. J'apprécie vos commentaires. Pour être clair, aucun journal télévisé n'a été diffusé depuis l'Île-du-Prince-Édouard pendant les sept ou dix premiers jours de la pandémie. Cela n'a rien à voir avec le fait que nous donnons des instructions au gouvernement ou que le gouvernement donne des instructions à CBC concernant son contenu éditorial, et cetera.

Que vous le vouliez ou non, il y a 10 provinces au Canada. Nous en sommes une. Nous sommes la seule province du pays qui a perdu sa couverture télévisuelle locale.

La différence entre l'Île-du-Prince-Édouard et Edmonton, c'est qu'il n'y avait pas d'autres options. Nous avions des nouvelles régionales, qui venaient de quelque part, et il y avait peut-être une petite histoire concernant l'Île-du-Prince-Édouard dans une foule de sujets. La population locale voulait savoir ce que disaient l'administrateur en chef de la santé, le premier ministre

and we support CBC, I should make that clear — the CBC abandoned the field. They left us on our own when we most needed them.

What's the point of having them every day until there is a crisis, then it's "Oh, sorry, we have to do something somewhere else." It's outrageous.

Senator Simons: I don't disagree.

Senator Klyne: Is there a physical CBC station in P.E.I.?

Senator Downe: Yes.

Senator Klyne: But a skeleton staff could have picked up the feed —

Senator Downe: The staff said nothing publicly, but P.E.I. is a small place just like Ottawa. There's a lot of gossip, and some of it may be true. However, in this case, the staff was furious at the decision and fought it — but to no avail.

Senator Klyne: I support the notion of this and the fact that the extraordinary event of COVID was an extraordinary event. What I don't have is the reference. Is this a reasonable amount that you're talking about, or is this onerous or is it a deterrent? How do you view that?

Senator Downe: Well, of course, when we investigated this — this is the benefit, colleagues, of the Senate. The provincial government was very concerned about this, as was the premier and others. However, they have moved on to other concerns — I met the premier last week and talked about this — because they have other priorities. But the Senate, because of the tenure we have, can follow up on these problems and irritants.

Here is what we found out when we went to the CRTC and told them that the CBC was in violation of their licence. We told them that when the CBC appeared before them, they made the following commitments to do the following things, and they violated those commitments. We asked what the penalty was. The answer was, "There is none."

The CRTC has to give CBC the licence. They cannot deny the licence to CBC. So it's really a catch-22 situation. People — good-natured Canadians — show up, make presentations, CBC makes commitments and the CRTC puts in conditions, and then when there are violations of them, there is no penalty. This will be a penalty that will hopefully make them think twice before they do it again if there is another crisis in Canada, so that we're not cut off again.

et les experts médicaux, et cetera. Quand nous avons le plus besoin de CBC — et nous soutenons la société, je tiens à le préciser —, elle a déserté les lieux. Elle nous a laissés à nous-mêmes quand nous avons le plus besoin d'elle.

Quel est l'intérêt de les avoir tous les jours jusqu'à ce qu'une crise éclate, et qu'elle nous dise « Oh! désolé, nous devons faire quelque chose ailleurs ». C'est scandaleux.

La sénatrice Simons : Je suis d'accord.

Le sénateur Klyne : La société a-t-elle des installations à l'Île-du-Prince-Édouard?

Le sénateur Downe : Oui.

Le sénateur Klyne : Mais un personnel réduit aurait pu reprendre le relais...

Le sénateur Downe : Le personnel n'a rien dit publiquement, mais l'Île-du-Prince-Édouard, c'est petit, comme Ottawa. Il y a beaucoup de rumeurs, et certaines sont peut-être vraies. Cependant, dans ce cas-ci, le personnel était furieux de cette décision et l'a contestée, mais en vain.

Le sénateur Klyne : Je suis d'accord avec cette notion et avec le fait que l'événement extraordinaire de la COVID était un événement extraordinaire. Mais je n'ai pas de référence. Le montant dont vous parlez est-il raisonnable, excessif, dissuasif? Qu'en pensez-vous?

Le sénateur Downe : Alors, bien sûr, quand nous avons enquêté sur cela... C'est l'avantage du Sénat, chers collègues. Le gouvernement provincial était très préoccupé à ce sujet, comme l'étaient le premier ministre et d'autres personnes. Cependant, ils sont passés à d'autres préoccupations — j'ai rencontré le premier ministre la semaine dernière et nous en avons discuté —, parce qu'ils ont d'autres priorités. Mais le Sénat, en raison du mandat que nous avons, peut assurer le suivi de ces problèmes et de ces irritants.

Voici ce que nous avons découvert quand nous sommes allés voir les représentants du CRTC et que nous leur avons dit que CBC n'avait pas respecté sa licence. Nous leur avons dit que, quand les représentants de CBC avaient comparu devant eux, ils s'étaient engagés à faire certaines choses, et qu'ils n'ont pas respecté ces engagements. Nous leur avons demandé quelle était la sanction. La réponse était « Il n'y en a pas ».

Le CRTC doit fournir à CBC la licence. Il ne peut pas refuser la licence à CBC. C'est vraiment une impasse. Les gens — des Canadiens qui ont bon caractère — se présentent, font des exposés, CBC prend des engagements et le CRTC impose des conditions, et quand celles-ci ne sont pas respectées, il n'y a aucune sanction. Ce sera une sanction qui, espérons-le, les fera réfléchir à deux fois avant de recommencer, s'il y a une autre crise au Canada, afin que nous ne soyons pas de nouveau privés.

We have a situation in P.E.I. — as in other parts of Canada — where newspapers are not what they were 10 years ago, and radio stations are more commercial. The local TV news is very important. I met the president of CBC last week, and I think I'm correct that we have the highest ratings in Canada. There's no competition. Everybody watches the local CBC TV news in P.E.I. As I said in my comments, it's an essential service. To be abandoned — people didn't know at the time. Think back to March 2020 when you took a green pepper home from the grocery store. Did you have to microwave it? Did you have to put it in the oven? No one knew how COVID was transmitted. Everybody was in a panic trying to protect themselves. I remember Senator Simons saying to me in the chamber one day that we're a Petri dish of transmission because we have people from all over the country. Nobody knew. Ten days later, they came back because of the public uproar, but we don't want it to happen again.

The Chair: CBC always elicits a lot of excitement, and it might be as controversial as Bill C-11 itself.

I have a lot of senators on the list. Maybe, with the committee's agreement, Senator Downe can respond to all the senators. It seems that a lot of senators have questions. Maybe Senator Downe can have the last reply at the end. That way we can avoid the endless back and forth.

Senator Dawson: As you know, chair, we had the pleasure of having a study with Senator Plett and yourself on the CBC, and we heard a lot of this criticism. The government understands the concerns underlying these amendments — these concerns relating to ensuring that CBC and Radio-Canada offer programming and broadcasting services that reach all Canadians everywhere in the country.

It is the government's view that these issues are best addressed by the CRTC through their own proceedings rather than by legislation. More broadly, this bill does not make significant changes to Part III of the Broadcasting Act, which covers the mandate and operations of CBC and Radio-Canada. It is the government's intention, on the other hand, to address the modernization of CBC in a more holistic manner and not in a piecemeal fashion. The modernization of CBC remains a key mandate item for Minister Rodriguez and will be an opportunity to look at these important issues. Therefore, the government opposes these amendments, with all respect, Senator Downe.

À l'Île-du-Prince-Édouard — comme dans d'autres régions du Canada —, les journaux ne sont plus ce qu'ils étaient il y a 10 ans et les stations radio sont davantage commerciales. Le journal télévisé local est très important. J'ai rencontré le président de CBC la semaine dernière, et je pense ne pas me tromper en disant que nous avons les cotes d'écoute les plus élevées du Canada. Il n'y a pas de concurrence. Tout le monde regarde le journal télévisé local de CBC à l'Île-du-Prince-Édouard. Comme je l'ai dit dans mes commentaires, c'est un service essentiel. Être abandonné... Les gens ne savaient pas, à l'époque. Souvenez-vous, en mars 2020, quand vous avez rapporté un poivron vert de l'épicerie. Fallait-il le mettre au micro-ondes? Fallait-il le mettre au four? Personne ne savait comment la COVID était transmise. Tout le monde était pris de panique et tentait de se protéger. Je me rappelle que la sénatrice Simons m'a dit un jour, à la Chambre, que nous étions une boîte de Pétri de la contamination parce que nous accueillons des gens de tout le pays. Personne ne savait. Dix jours plus tard, ils sont revenus en raison du tollé, mais nous ne voulons pas que cela se produise de nouveau.

Le président : CBC suscite toujours beaucoup d'enthousiasme, et elle est peut-être aussi controversée que le projet de loi C-11 lui-même.

J'ai beaucoup de sénateurs sur ma liste. Avec l'accord du comité, le sénateur Downe peut peut-être répondre à tous les sénateurs. Il semble que de nombreux sénateurs ont des questions. Le sénateur Downe peut peut-être avoir le dernier mot. De cette manière, nous éviterons de passer constamment de l'un à l'autre.

Le sénateur Dawson : Comme vous le savez, monsieur le président, nous avons eu le plaisir de mener une étude avec le sénateur Plett et vous-même au sujet de CBC, et nous avons entendu beaucoup de ces critiques. Le gouvernement comprend les préoccupations qui sous-tendent ces amendements; ces préoccupations concernent le fait de s'assurer que CBC et Radio-Canada offrent une programmation et des services de radiodiffusion auxquels ont accès tous les Canadiens partout au pays.

D'après le gouvernement, le CRTC peut le mieux traiter ces questions en suivant ses propres procédures, plutôt qu'en suivant une loi. De manière plus générale, ce projet de loi n'apporte pas de changement important à la Partie III de la Loi sur la radiodiffusion qui couvre le mandat et les activités de CBC et de Radio-Canada. Par ailleurs, le gouvernement a l'intention d'aborder la modernisation de CBC d'une manière plus globale, et non au cas par cas. La modernisation de CBC demeure un élément essentiel du mandat du ministre Rodriguez et donnera l'occasion d'examiner ces questions importantes. Par conséquent, le gouvernement s'oppose à ces amendements, avec tout le respect que je vous dois, sénateur Downe.

[Translation]

Senator Cormier: I want to thank Senator Downe for bringing up this challenge that was not unique to Prince Edward Island. I recall that we had the same situation in New Brunswick for a few days during the pandemic. I'd be the first to demand, not personally but on behalf of many people, that CBC/Radio-Canada must fully play its role in the regions and must be fully present.

However, I'm not sure that this is the solution, Senator Downe. I also feel that the CRTC has a significant role to play in the renewal of CBC/Radio-Canada's licenses. I feel that something must be done in this context. However, right now, I find the amendment a little out of proportion in the factual context of this event that occurred in the very particular context of COVID-19. I won't be able to support the amendment as is. However, I'm aware of this challenge and I agree that something needs to be done. Thank you.

[English]

Senator Wallin: I have a brief comment to Senator Simons' point. In your case, it was specific to the COVID situation, which is what brought it into sharp relief. But the CBC does this cyclically. It cancels local broadcasts in an attempt to save money, and then the public goes crazy. So then they bring it back, and the markets have been lost, undermined or reduced to negligible numbers.

I think to Senator Downe's point, it is larger than just this issue, and there needs to be some consistency. It is either a public broadcaster for the entire country, or it's not.

The Chair: Any senator can participate in the debate, colleagues, at any point, but they just don't have the right to vote.

Senator Quinn: I promise you I won't move anything, and I won't vote. I will encourage you to close your eyes when the time comes, and I will disappear.

The Chair: Every senator has the privilege to go to any committee and participate in the debate.

Senator Quinn: I wanted to observe that, as I understand it from our previous meetings back in June, there was concern expressed about the big streaming companies coming in and dominating Canada and affecting our marketplace. At that time,

[Français]

Le sénateur Cormier : Je veux remercier le sénateur Downe d'avoir mis en lumière ce défi qui n'était pas propre à l'Île-du-Prince-Édouard. De mémoire, je crois que chez nous, au Nouveau-Brunswick, la même situation s'est posée pendant quelques jours dans le contexte de la pandémie. Je suis le premier à revendiquer, non pas en mon nom personnel, mais au nom de beaucoup de gens, le fait que Radio-Canada doit jouer pleinement son rôle dans les régions et doit être pleinement présente.

Cependant, je ne suis pas sûr que c'est la solution, sénateur Downe. Je crois aussi que le CRTC a un rôle important à jouer dans le renouvellement des licences de Radio-Canada. Je pense qu'il y a une démarche à entreprendre dans ce contexte. Toutefois, en ce moment, je trouve l'amendement un peu démesuré dans le contexte factuel de cet événement qui s'est produit dans le cadre du contexte tout à fait particulier qu'est la COVID-19. Je ne pourrai pas appuyer l'amendement tel quel. Cependant, je suis conscient de ce défi et j'adhère au fait qu'il faut faire quelque chose. Merci.

[Traduction]

La sénatrice Wallin : J'aimerais faire un bref commentaire sur le point de la sénatrice Simons. Dans votre cas, cela se rapportait spécifiquement à la COVID, ce qui a attiré l'attention. Mais CBC fait cela de manière cyclique. Elle annule des émissions locales pour tenter d'économiser de l'argent, et le public devient fou. Elle remet ensuite les émissions à l'horaire, et les marchés ont été perdus, compromis ou ramenés à des nombres négligeables.

Je réfléchis au point du sénateur Downe; cela dépasse cette simple question, et il doit y avoir une certaine cohérence. Soit c'est un radiodiffuseur public pour tout le pays, soit ce n'en est pas un.

Le président : Chers collègues, tous les sénateurs peuvent prendre part au débat à n'importe quel moment, mais ils n'ont simplement pas le droit de voter.

Le sénateur Quinn : Je vous promets que je ne proposerai rien et que je ne voterai pas. Je vous encouragerai à fermer les yeux, quand ce sera le moment, et je disparaîtrai.

Le président : Tous les sénateurs ont le privilège d'assister aux séances de tous les comités et de prendre part au débat.

Le sénateur Quinn : Je voulais faire remarquer que, d'après ce que j'ai compris de nos précédentes séances, en juin, certaines personnes ont dit craindre que les grandes entreprises de diffusion en continu viennent ici et dominent le Canada et

I, Senator Cormier — I think — and possibly Senator Manning talked about the fact that we, in our area of Atlantic Canada, are nervous of being dominated by the centre of Canada.

I think what this amendment is trying to get at, as my colleague said, is that CBC is a national broadcaster, and it is heavily funded by taxpayers. I think we need to keep that in mind. I just want to remind us of the discussion that we had in June.

Thank you.

Senator Manning: I want to thank Senator Downe for bringing forward the amendment, and I plan on supporting it for a number of reasons. One is that our mandate here in the Senate is to be a voice for minorities. It's a job not to understand that P.E.I. is a minority in Canada when it comes to a population of little more than 200,000 people. There are more people in the apartments in downtown Toronto than there are in all of P.E.I. I think we should take that into consideration. The fact that CBC violated its commitment for its licensing and receives no penalty is just mind-boggling in itself. It reminds me of the ethics commissioner. You can violate that and get no penalty either.

The thing is, I've experienced CBC making rash decisions on local programming in Newfoundland and Labrador on several occasions. I've been part of the protests and demonstrations to bring those back to our province. Part of their mandate is to tell the stories of Canadians from coast to coast to coast, whether that's in a community of a population of 200 people or in a province with a population of 10 million. Therefore, I strongly believe that if they do not follow through under the commitments they make when they apply for a licensing, there should be a penalty.

Again, P.E.I. is a very small province. I grew up in a small fishing community in Newfoundland and Labrador, and for many years, our window to the world was the CBC. We moved on and managed to get more opportunities, but for a place that only has the opportunity to find out what's going on in the world through the CBC, I think that it is imperative that we make sure they follow through on the commitments they make when they apply for the licence.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Very quickly, Senator Downe. Of course, I empathize with the people of Prince Edward Island and I am not here to defend the CBC's decisions, but I would like to know this: During this period when you didn't have access to

nuisent à notre marché. À ce moment-là, le sénateur Cormier — je crois — et peut-être le sénateur Manning et moi-même avons dit que, dans notre région du Canada atlantique, nous sommes nerveux à l'idée d'être dominés par le centre du Canada.

Je pense que l'objectif de cet amendement, comme l'a dit mon collègue, tient au fait que CBC est un radiodiffuseur national et qu'il est largement financé par les contribuables. Je pense qu'il ne faut pas l'oublier. Je voulais simplement rappeler la discussion que nous avons eue en juin.

Merci.

Le sénateur Manning : J'aimerais remercier le sénateur Downe d'avoir présenté l'amendement, et j'ai l'intention de l'appuyer pour un certain nombre de raisons. La première est que notre mandat ici au Sénat est d'être le porte-parole des minorités. Il n'est pas difficile de comprendre que l'Île-du-Prince-Édouard est une minorité au Canada, puisque sa population est d'un peu moins de 200 000 habitants. Il y a plus de gens dans les appartements du centre-ville de Toronto qu'il y en a dans toute l'Île-du-Prince-Édouard. Je pense qu'il faut prendre cela en considération. Le fait que CBC n'a pas respecté l'engagement lié à sa licence et qu'elle n'a reçu aucune sanction est juste ahurissant en soi. Cela me fait penser au commissaire à l'éthique. On peut commettre une infraction et n'avoir aucune sanction non plus.

Sachez que j'ai vu plusieurs fois CBC prendre des décisions hâtives concernant la programmation locale à Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai participé aux manifestations pour que les programmes reprennent dans notre province. Une partie de son mandat est de raconter des histoires canadiennes d'un bout à l'autre du pays, que ce soit dans une collectivité de 200 habitants ou dans une province comptant 10 millions d'habitants. Par conséquent, je crois fermement que, si la société ne respecte pas les engagements qu'elle a pris quand elle a demandé une licence, il doit y avoir une sanction.

Encore une fois, l'Île-du-Prince-Édouard est une très petite province. J'ai grandi dans un petit village de pêcheurs à Terre-Neuve-et-Labrador et, pendant de nombreuses années, notre fenêtre sur le monde était CBC. Nous sommes passés à autre chose et nous avons eu d'autres possibilités, mais, pour un endroit qui peut seulement savoir ce qui se passe dans le monde grâce à CBC, je pense qu'il est indispensable de nous assurer que la société respecte les engagements qu'elle a pris quand elle a demandé une licence.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Très brièvement, sénateur Downe. Je compatis évidemment avec la population de l'Île-du-Prince-Édouard et je ne suis pas ici pour défendre les décisions de CBC, mais je veux savoir ceci : pendant cette période où vous

local television, did the local CBC radio station keep broadcasting the news, as you say, on public health and the local news from PEI?

[English]

Senator Clement: Thank you, Senator Downe, for raising that issue. I live in Cornwall, Ontario, which is a smallish city on the edge of a very big province. There have been times in my community when we have felt left out of certain processes.

Certainly, what you're saying resonates for me personally. Cornwall, Ontario, not Cornwall, P.E.I., by the way.

I do agree, though, with the comments made by Senator Simons and Senator Wallin.

I do have a question for Mr. Ripley. Are there other ways to safeguard against this type of situation, which is quite serious?

Mr. Ripley: Thank you, Senator Clement, for the question. The government would agree with Senator Downe's point that right now the CRTC has very limited tools in the case of violation of a licence. At the end of the day, the primary tool is actually the revocation of the licence, which is, obviously, a big stick. That is why Bill C-11 puts in place an administrative monetary penalties regime, because it allows for a greater calibration of sanctions in the case of a violation where the corporation is actually able to assess what the violation is and what the appropriate sanction is to ensure compliance in that case.

The government had to consider whether CBC/Radio-Canada was going to be subject to that administrative monetary penalties regime. The government's decision, at the end of the day, was to actually subject CBC/Radio-Canada to that regime. If you look at 34.99 of the bill, you will see that CBC/Radio-Canada can be subject to administrative monetary penalties just like the private sector.

There is a slightly different process there where they have to do a public hearing and then, before determining the administrative monetary penalty, the report has to be tabled in Parliament, but the CRTC does have the ability to levy administrative monetary penalties on CBC/Radio-Canada.

From the government's perspective, what Senator Downe is seeking can be achieved. The observation I would make is what Senator Downe is proposing is that there be a predetermined amount in the case of a particular kind of violation, whereas the mechanism that is currently provided for in the act is to determine again what's the appropriate sanction through a hearing and through reflection in a particular instance. I think that's the primary difference.

avez été privé de télévision locale, la radio locale de Radio-Canada a-t-elle assuré la diffusion des informations, comme vous dites, relatives à la santé publique ainsi que les informations locales dans l'île?

[Traduction]

La sénatrice Clement : Merci, sénateur Downe, de soulever la question. Je vis à Cornwall, en Ontario, une ville assez petite à la lisière d'une grande province. Il y a eu des moments dans ma collectivité où nous nous sommes sentis exclus de certains processus.

Assurément, ce que vous dites me touche personnellement. En passant, il s'agit de Cornwall en Ontario, et non pas de Cornwall à l'Île-du-Prince-Édouard.

Je suis néanmoins d'accord avec les commentaires des sénatrices Simons et Wallin.

J'ai une question pour M. Ripley. Y a-t-il d'autres moyens de prévenir ce type de situation, qui est très grave?

M. Ripley : Merci, sénatrice Clement, de la question. Le gouvernement serait d'accord avec le point du sénateur Downe pour dire qu'aujourd'hui, le CRTC dispose d'outils très limités dans le cas d'une violation de licence. Au bout du compte, l'outil principal est la révocation de la licence, et c'est évidemment un gros bâton. C'est pour cette raison que le projet de loi C-11 prévoit un régime de sanctions administratives pécuniaires, car cela permet de mieux calibrer les sanctions à infliger quand la société peut vraiment évaluer la nature de la violation ainsi que la sanction appropriée pour assurer la conformité dans le cas en question.

Le gouvernement devait se demander si CBC/Radio-Canada allait être soumise à ce régime de sanctions administratives pécuniaires. Au bout du compte, la décision du gouvernement était de soumettre CBC/Radio-Canada à ce régime. Si vous lisez l'article 34.99 du projet de loi, vous verrez que CBC/Radio-Canada peut faire l'objet de sanctions administratives pécuniaires, tout comme le secteur privé.

Le processus est légèrement différent quand il faut tenir une audience publique et, avant de déterminer la sanction administrative pécuniaire, le rapport doit être présenté au Parlement, mais le CRTC a la capacité d'imposer des sanctions administratives pécuniaires à CBC/Radio-Canada.

Du point de vue du gouvernement, ce que le sénateur Downe demande peut être réalisé. Je ferais cependant remarquer que ce que le sénateur Downe propose, c'est de fixer un montant prédéterminé pour un type particulier de violation, alors que le mécanisme actuellement prévu dans la loi consiste, de nouveau, à déterminer la sanction appropriée dans le cadre d'une audience et par la réflexion, dans chaque cas. Je pense que c'est la différence principale.

Senator Clement: Thank you for that.

Senator Dasko: As the only Toronto senator on this committee, I'm not here to defend decisions being made in Toronto, because I can assure you that CBC makes decisions that go against what the Toronto audiences and Toronto people want to hear. They have made decisions that I have been very unhappy with, and I've written letters to the president of the CBC to try to get this changed, and I've had answers that are not satisfactory. However, I have not chosen this particular route to take out my frustrations with the CBC.

I look forward to the review that Senator Dawson just mentioned. I don't know when that's coming or what it will involve, but this would be an important opportunity.

I have a question for Mr. Ripley about the amendment. It mentions minimum hours of regional or local programming. I want to see what the distinction is between local programming and local news. Is there other programming that is required or mandated outside of the local news? I want to understand what that category actually means.

Mr. Ripley: I believe what Senator Downe is seeking to reflect is that CBC/Radio-Canada's licence typically specifies minimum commitments in terms of local or regional programming, including local news, so supper-hour news, for example. I believe what he's trying to do is reflect that this is typically a condition provided for in their licence. In the case of violation of that particular condition, it would be subject to the \$2 million [Technical difficulties].

Senator Dasko: But that local programming can include other programming that doesn't include news at all.

Mr. Ripley: It would depend on the licence.

Senator Dasko: It could be entertainment or whatever. In fact, this doesn't actually protect news necessarily.

Mr. Ripley: I would agree with you that the concept of regional or local programming is broader than news. Local news would be a subset of that.

Senator Dasko: Correct. Thank you.

The Chair: I have a couple of questions. Everyone knows my views on the CBC, so I'm not going to belabour them.

Mr. Ripley, if Senator Downe was the Minister of Canadian Heritage before you as a senior *fonctionnaire* and he brings up the point that our public broadcaster is not respecting its

La sénatrice Clement : Je vous remercie.

La sénatrice Dasko : En tant que seule sénatrice de Toronto à ce comité, je ne suis pas ici pour défendre les décisions prises à Toronto, car je peux vous assurer que CBC prend des décisions qui vont à l'encontre de ce que veulent le public et les habitants de Toronto. Elle a pris des décisions dont je suis très mécontente, et j'ai écrit des lettres à son président pour tenter de le faire changer d'idée, et j'ai eu des réponses insatisfaisantes. Cependant, je n'ai pas choisi ce moyen particulier pour exprimer mes frustrations à l'égard de CBC.

J'attends avec impatience l'examen dont le sénateur Dawson vient de parler. Je ne sais pas quand il aura lieu ni ce qu'il comprendra, mais ce serait une occasion importante.

J'aimerais poser une question à M. Ripley au sujet de l'amendement. Il y est mentionné un nombre minimal d'heures de programmation régionale ou locale. J'aimerais connaître la différence entre la programmation locale et les nouvelles locales. Y a-t-il d'autres programmes requis ou obligatoires en dehors des nouvelles locales? J'aimerais comprendre ce que signifie cette catégorie.

M. Ripley : Je crois que ce que le sénateur Downe cherche à montrer, c'est que la licence de CBC/Radio-Canada précise généralement les engagements minimaux pour ce qui est de la programmation locale, y compris les nouvelles locales, donc les nouvelles à l'heure du souper, par exemple. Je pense que ce qu'il tente de faire est de montrer qu'il s'agit généralement d'une condition prévue dans la licence. En cas de violation de cette condition particulière, la société se verrait infliger les 2 millions de dollars [Difficultés techniques].

La sénatrice Dasko : Mais la programmation locale peut comprendre d'autres programmes qui ne comprennent pas les nouvelles.

M. Ripley : Cela dépendrait de la licence.

La sénatrice Dasko : Cela pourrait être du divertissement ou peu importe. En fait, cela ne protège pas nécessairement les nouvelles.

M. Ripley : Je suis d'accord avec vous pour dire que le concept de programmation régionale ou locale englobe plus que les nouvelles. Les nouvelles locales en seraient un sous-ensemble.

La sénatrice Dasko : Exact. Merci.

Le président : J'ai deux ou trois questions. Tout le monde connaît mon point de vue sur CBC, je ne m'étendrai donc pas davantage sur le sujet.

Monsieur Ripley, si le sénateur Downe était ministre du Patrimoine canadien, s'il comparaisait devant vous en tant que haut fonctionnaire et qu'il disait que notre radiodiffuseur public

licensing obligations, what would be some of the tools that you know are in the toolbox of the government to rectify that?

You mentioned monetary penalties. Those are great. We're going to get a public broadcaster that lives off the Canadian taxpayer to pay a fine that goes back to the Canadian taxpayer. So let's put that aside. It's comical; it's interesting.

What other tools? Hypothetically, Minister Downe, Minister of Canadian Heritage, what would he have to have CBC respect their licensing obligations?

Mr. Ripley: CBC/Radio-Canada is our independent national public broadcaster, so the direct levers of the minister and the government are limited. The primary vehicle is through leadership and the board. That's the primary decision point that the government has on a regular basis vis-à-vis CBC/Radio-Canada.

It falls to the CRTC to engage in matters where the corporation has not respected its licence. Again, I think that's at the heart of the matter. Right now, the corporation does have very limited tools.

The government would also note that its expectation of CBC/Radio-Canada is that it seeks to respect its conditions of licence, and it makes efforts to do that. We have heard about the context in which that particular decision was made.

The Chair: Who determines the annual funding of the CBC?

Mr. Ripley: Parliament.

The Chair: I assume it's the government, through the annual budget, that determines how much CBC gets, correct?

Mr. Ripley: CBC/Radio-Canada receives a parliamentary appropriation. It's voted on by Parliament.

The Chair: That would start with a minister making a recommendation to cabinet, to the Ministry of Finance, and getting it into the budget. I will end with that.

I would like those same questions answered by Senator Downe. If you were the minister, what would you do in order to rectify this problem?

I agree with Senator Downe. We are a parliament. We respect the laws of this country. When a public broadcaster doesn't respect their licensing obligation, as far as I'm concerned, they're breaking the law.

Senator Downe, you have the last word.

ne respecte pas les obligations de sa licence, de quels outils le gouvernement dispose-t-il pour régler le problème?

Vous avez mentionné les sanctions pécuniaires. C'est excellent. Nous allons demander à un radiodiffuseur public qui vit aux crochets des contribuables canadiens de payer une amende qui sera remise aux contribuables canadiens. Laissons cela de côté. C'est cocasse; c'est intéressant.

Quels sont les autres outils? Prenons le ministre Downe, s'il était ministre du Patrimoine canadien; de quels outils disposerait-il pour faire en sorte que CBC respecte les obligations de sa licence?

M. Ripley : CBC/Radio-Canada est notre radiodiffuseur public national indépendant, les moyens directs du ministre et du gouvernement sont donc limités. L'outil principal, c'est le leadership et le conseil. C'est le principal point de décision du gouvernement, régulièrement, face à CBC/Radio-Canada.

Il incombe au CRTC d'intervenir dans le cas où la société ne respecte pas sa licence. Encore une fois, je pense que c'est le cœur du problème. Actuellement, la société a des outils très limités.

Le gouvernement tient également à préciser qu'il s'attend à ce que CBC/Radio-Canada respecte les conditions de sa licence et qu'elle s'efforce de le faire. Nous avons entendu parler du contexte dans lequel cette décision particulière a été prise.

Le président : Qui détermine le financement annuel de CBC?

M. Ripley : Le Parlement.

Le président : Je suppose que c'est le gouvernement, au moyen du budget annuel, qui détermine combien reçoit CBC, n'est-ce pas?

M. Ripley : CBC/Radio-Canada reçoit des crédits parlementaires. C'est soumis au vote du Parlement.

Le président : Il faudrait d'abord qu'un ministre présente une recommandation au Cabinet, au ministère des Finances, et qu'elle soit intégrée au budget. Je terminerai sur cela.

J'aimerais que le sénateur Downe réponde à ces mêmes questions. Si vous étiez le ministre, que feriez-vous pour régler ce problème?

Je suis d'accord avec le sénateur Downe. Nous sommes un parlement. Nous respectons les lois de notre pays. Quand un radiodiffuseur public ne respecte pas l'obligation liée à sa licence, selon moi, il enfreint la loi.

Sénateur Downe, vous avez le dernier mot.

Senator Downe: Thank you. I would like to answer briefly because I know time is going by. There were other questions asked as well. If I could do them in reverse order. I'll start with you, chair.

The government has delegated that responsibility to the CRTC. What I'm pointing out is the weakness in the CRTC enforcement.

Senator Dasko talked about CBC in Toronto. I suspect CBC News is probably last in the ratings in Toronto, as it is in most markets where they have competition. There is no competition in P.E.I. They get in the area of 90% of people tuning in. There is a regional CTV Atlantic broadcast out of Halifax, but the local CBC is it. There is no local broadcast in P.E.I., other than the news, for TV. The seven hours includes the news.

Yes, CBC/Radio-Canada broadcasts as well.

Senator Miville-Dechêne: It was functioning or not?

Senator Downe: Only the radio, as far as I know. I'm not sure about the TV.

I appreciate Senator Clement's comments about Cornwall being left out. With the greatest of respect, though, Prince Edward Island is one of 10 provinces, and we were the only province to lose our only TV newscast.

New Brunswick, Senator Cormier, is the same. New Brunswick lost it, but they had other options broadcasting in their province on local TV news, as I understand it.

For Senator Cormier's question about the renewal licence, let me highlight again that the Broadcasting Act states that the CRTC may not suspend or revoke the CBC's broadcast licence, ". . . except on application of or with the consent of the Corporation."

In other words, the CBC can veto any penalty imposed on it. If the CRTC is to act as a true regulatory body for the CBC, there must be some enforcement provision, and that's what this amendment is trying to do.

Colleagues, I will conclude by reinforcing the comments of Senator Manning. You're senators; you're here to represent regions and minorities. This is an opportunity to fulfill your responsibility. With the greatest respect for Senator Dawson speaking on the government's behalf, they basically said, "Trust us, we will fix this down the road." This would fix it today. Islanders don't want this to happen again the next time

Le sénateur Downe : Merci. J'aimerais répondre brièvement à la question, parce que je sais que le temps passe. D'autres questions ont été également posées. Permettez-moi d'y répondre dans l'ordre inverse. Je commencerai par vous, monsieur le président.

Le gouvernement a délégué cette responsabilité au CRTC. Ce que je souligne, c'est la faiblesse avec laquelle le CRTC applique la loi.

La sénatrice Dasko a parlé de CBC à Toronto. Je suppose que l'émission *CBC News* est probablement en dernière position dans l'audimat à Toronto, comme c'est le cas dans la plupart des marchés où elle a de la concurrence. Il n'y a pas de concurrence à l'Île-du-Prince-Édouard. Quelque 90 % des gens l'écoutent. Le réseau CTV Atlantic diffuse régionalement à partir de Halifax, mais CBC est le seul réseau local. Il n'y a pas de radiodiffusion locale à l'Île-du-Prince-Édouard, à part les nouvelles, à la télévision. Les sept heures comprennent les nouvelles.

Oui, CBC/Radio-Canada diffuse également.

La sénatrice Miville-Dechêne : Cela fonctionnait, ou pas?

Le sénateur Downe : À ma connaissance, seulement la radio. Je ne suis pas certain pour la télévision.

Je comprends les commentaires de la sénatrice Clement au sujet de Cornwall qui est laissée pour compte. Néanmoins, avec le plus grand respect, l'Île-du-Prince-Édouard est une des 10 provinces, et nous avons été la seule province à perdre notre seul journal télévisé.

Sénateur Cormier, c'est la même chose au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick ne l'a plus, mais la province avait d'autres options de radiodiffusion pour les journaux télévisés locaux, si j'ai bien compris.

En ce qui concerne la question du sénateur Cormier sur le renouvellement de la licence, permettez-moi de souligner de nouveau que la Loi sur la radiodiffusion prévoit que le CRTC ne peut pas suspendre ou révoquer la licence de radiodiffusion de CBC, « [...] sauf avec son consentement ou à sa demande. »

Autrement dit, CBC peut mettre son veto sur les sanctions qui lui sont imposées. Si le CRTC doit agir comme un véritable organe de réglementation de CBC, il doit y avoir quelques dispositions relatives à l'application de la loi, et c'est l'objectif de cet amendement.

Chers collègues, je conclurai en reprenant ce qu'a dit le sénateur Manning. Vous êtes des sénateurs; vous êtes ici pour représenter les régions et les minorités. C'est l'occasion d'assumer votre responsabilité. Avec tout le respect que je dois au sénateur Dawson qui parle au nom du gouvernement, ils ont essentiellement dit « Faites-nous confiance, nous réglerons cela plus tard ». Cela réglerait le problème aujourd'hui. Les habitants

something happens in our country and we're off the system. Thank you, colleagues.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Downe that Bill C-11 be amended on page 32 line 1 — may I dispense?

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Hon. Senators: Yes.

Hon. Senators: No.

The Chair: I think the “yeas” have it. Recorded vote.

[Translation]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Downe?

Senator Downe: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Loffreda?

Senator Loffreda: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

de l'île ne veulent pas que cela se reproduise la prochaine fois qu'il se passe quelque chose dans notre pays et que nous soyons débranchés du système. Chers collègues, merci.

Le président : Le sénateur Downe propose que le projet de loi C-11 soit modifié à la page 32, ligne 1... Puis-je me dispenser de lire la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : Je pense que le « oui » l'emporte. Vote par appel nominal.

[Français]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Downe?

Le sénateur Downe : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Loffreda?

Le sénateur Loffreda : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 6; nays: 8; abstentions: none.

[English]

The Chair: Accordingly, the amendment is defeated.

Colleagues, we'll revert back to the item that we stood before. The amendment is being distributed as we speak. Let me verify.

Colleagues, you should have all received the amendment for clause 26-30-2, Senator Wallin can formally read it into the agenda again.

Senator Wallin: I move:

That Bill C-11 be amended in clause 26, on page 30,

(a) by replacing line 2 with the following:

“**34.01 (1)** Every five years the Commission shall con-”;

(b) by replacing lines 11 and 12 with the following:

“five years after the day on which this subsection comes into force and, subsequently, within five years after the”.

So, changing seven to five in three places.

Senator Dawson: As you know, seven years was not invented like that. It was debated at the CRTC and has been done so the reports are coming out every seven years. If we try to change the reports, we are trying to change the reports not only for this bill, but for all the things that CRTC is doing. We are adding complications to their reporting stage. We know the seven-year one will be reported publicly, we just want it to be debated in Parliament. We agreed on that. At five years, it's not as simple as it looks. It's not just making it a shorter period. It's making a

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 6; contre : 8; abstention : aucune.

[Traduction]

Le président : Par conséquent, l'amendement est rejeté.

Chers collègues, nous revenons au point précédent. L'amendement est distribué en ce moment même. Permettez-moi de vérifier.

Chers collègues, vous devriez tous avoir reçu l'amendement à l'article 26-30-2, et la sénatrice Wallin peut le relire formellement aux fins du compte rendu.

La sénatrice Wallin : Je propose :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 26, à la page 30 :

a) par substitution, à la ligne 2, de ce qui suit :

« **34.01 (1)** Tous les cinq ans, le Conseil est tenu de »;

b) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« **(2)** Le Conseil publie le premier rapport au plus tard cinq »;

c) par substitution, à la ligne 12, de ce qui suit :

« graphe et, par la suite, au plus tard cinq ans après la pu- ».

On remplace donc sept par cinq à trois endroits.

Le sénateur Dawson : Comme vous le savez, on n'a pas pris sept ans au hasard. Cela a été débattu au CRTC, et les rapports sont donc publiés tous les sept ans. Si on essaye de changer les rapports, on les changera non seulement pour ce projet de loi, mais pour toutes les choses que le CRTC fait. Nous ajoutons des complications à l'étape de préparation de son rapport. Nous savons que le rapport produit tous les sept ans sera rendu public; nous voulons simplement qu'il soit débattu au Parlement. Nous en avons convenu. Aux cinq ans, ce n'est pas aussi simple

repetition of periods every cycle. For that reason, the government will be opposing the amendment.

Senator Quinn: Thank you, chair, just a clarification of what Senator Dawson just said. The motion that we accepted was tabling the document in Parliament, it wasn't ordering debate. Our house and the other house will decide what to do, but if the clause needed to be strengthened, Senator Dawson thought that needs to be done and we ought to consider that.

Senator Clement: Could I ask Mr. Ripley to comment on that as well in terms of the burden, or respond to what Senator Dawson has raised?

Mr. Ripley: Thank you, senator. Again, the seven years is kind of a natural policy cycle at the CRTC. It reflects the maximum term of a licence right now.

If you look at what the obligation is on the commission, it's to consult with all interested persons on orders made under 9.1 and regulations and orders made under 11.1, and then it has to publish the outcomes of those consultations and identify a work plan to review those. One observation I would make is that you shorten that and start to really crunch the work plan as well. This is about identifying what needs to change, and then the CRTC actually going through the process of changing those instruments.

This is a lot of work for the CRTC, and so to the extent you shorten this time limitation — I believe they commented on this provision when they appeared before you and talked about it. You shorten that, and it certainly increases the burden on them.

Senator Clement: Does that crunch consultation time? I'm most interested in that piece.

Mr. Ripley: It's difficult for me to say. That would be an operational decision of the CRTC, but they will certainly be mindful that they have to do it again in five years if it is shortened. They would be seeking to make sure that within each five-year cycle, they can do the consultation, publish the synthesis of the consultation, identify what needs to change and then you want to have changed those things by the next time the cycle comes around again so that you move forward.

From the government's perspective, seven years is the right amount of time, recognizing that this is a new obligation being placed on the CRTC that does not currently exist. This is a completely new consultation and reporting obligation on them.

que cela en a l'air. Il ne s'agit pas seulement de raccourcir la période. Il s'agit de répéter les périodes à chaque cycle. Pour cette raison, le gouvernement s'opposera à l'amendement.

Le sénateur Quinn : Merci, monsieur le président; simplement pour éclaircir ce que le sénateur Dawson vient de dire, la motion que nous avons acceptée consistait à déposer le document au Parlement, et non pas à ordonner un débat. Notre Chambre et l'autre endroit décideront quoi faire, mais si l'article doit être renforcé, le sénateur Dawson pense que cela doit être fait et que nous devrions l'envisager.

La sénatrice Clement : Puis-je demander à M. Ripley de faire un commentaire à ce sujet, pour ce qui est du fardeau, ou de répondre à la question que le sénateur Dawson a soulevée?

M. Ripley : Merci, sénatrice. Encore une fois, les sept ans sont une sorte de cycle stratégique naturel pour le CRTC. C'est la durée maximale d'une licence, aujourd'hui.

Prenez l'obligation qui est imposée au conseil; il doit consulter toutes les personnes intéressées à propos des ordonnances en vertu de l'article 9.1 et du règlement et des ordonnances en vertu de l'article 11.1, et il doit ensuite publier les résultats de ces consultations et déterminer un plan de travail pour les examiner. J'aimerais faire remarquer que, si l'on raccourcit cette période, on commence à vraiment resserrer le plan de travail également. Il s'agit de déterminer ce qu'il faut changer, et le CRTC doit ensuite s'engager dans le processus de modification de ces instruments.

C'est beaucoup de travail pour le CRTC et, dans la mesure où on réduit cette période... Je crois que les représentants ont fait un commentaire sur cette disposition quand ils ont comparu devant vous et qu'ils vous en ont parlé. Vous raccourcissez cette période et cela alourdit certainement leur fardeau.

La sénatrice Clement : Est-ce que cela réduit le temps de consultation? C'est cette partie qui m'intéresse le plus.

M. Ripley : Je ne saurais dire. Ce serait une décision opérationnelle du CRTC, mais ils seront certainement conscients qu'ils devront le refaire dans cinq ans, si c'est raccourci. Ils chercheraient à s'assurer que, à chaque cycle de cinq ans, ils peuvent mener la consultation, publier la synthèse de la consultation, définir ce qui doit être changé et changer ce qu'ils doivent changer avant le début du cycle suivant, de façon à aller de l'avant.

Du point de vue du gouvernement, sept ans, c'est la bonne durée, et il faut reconnaître que c'est une nouvelle obligation qui est imposée au CRTC, qu'elle n'existe pas actuellement. Il s'agit d'une obligation de consultation et de rapport tout à fait nouvelle pour le conseil.

Senator Wallin: Yes, the entire bill is being revamped, and it was the government's intention to include the new world. That was a deliberate decision that the government made. I think we have all heard repeatedly throughout the testimony that the digital world works on a whole other time frame, a whole other calendar, and that this is not about licence renewals for legacy broadcasters. This is about people living in real time. In seven years, entire platforms can disappear and be created along with the creators that supply them. I think we have to move up the level and speed of activity if this Broadcasting Act is going to reflect the world that it now wants to regulate. Thank you.

The Chair: I have one question for Senator Wallin. When I listen to Mr. Ripley, he is essentially saying that they chose seven, and not arbitrarily. They chose it because, historically, broadcasting licences have a seven-year duration. Your point is that, right now, we're living in a digital world where things change every 24 hours. If I also understand your amendment correctly, this is an oversight on the Broadcasting Act, not on the licensing terms of broadcasting, correct?

Senator Wallin: Yes. What we're doing through Senator Quinn's motion is that we're going to become active participants in this process now because the embrace of the bill is now massive and includes so much of the new world. I think we have to do this in a timely manner. Seven years was chosen a decade or two ago to reflect the licensing schedule and is quite irrelevant to where we are today.

The Chair: Thank you for that. It's clearer to me.

Senator Quinn: I just wanted to add that, in government, whether it's departments or agencies, it has not been unusual, in my experience, for cycles to change and alter reporting requirements. In departments, it happens all the time. In agencies where I worked for 11 years, like the port authority, we have had reporting requirements change from this period to that period. It means that management has to sit down and do their job, and change their planning cycle to adjust. It's not unusual.

Quite frankly, when I put the amendment forward, seven years stuck out to me, but I thought that colleagues would know more about this than I do. I just want to have a mechanism to get it in.

To change the reporting cycle from seven to five years is almost comical in the sense that good planning will allow that to happen without having any interference with whatever it is the CRTC has to do during that planning cycle of five years.

La sénatrice Wallin : Oui, l'ensemble du projet de loi est remanié, et le gouvernement avait l'intention d'inclure le nouveau monde. C'était une décision délibérée que le gouvernement a prise. Je pense que nous avons tous entendu plusieurs fois tout au long des témoignages que le monde numérique fonctionne sur une tout autre échelle de temps, un tout autre calendrier, et que ce n'est pas une question de renouvellement de licence des radiodiffuseurs traditionnels. Cela concerne les gens qui vivent en temps réel. En sept ans, des plateformes entières peuvent disparaître ou être créées en même temps que les créateurs qui les fournissent. Je pense que nous devons relever le niveau et accélérer le rythme, si on veut que la Loi sur la radiodiffusion reflète le monde qu'elle veut aujourd'hui réglementer. Merci.

Le président : J'ai une question pour la sénatrice Wallin. J'ai écouté M. Ripley, et il dit essentiellement qu'ils ont choisi sept ans, et pas de façon arbitraire. Ils ont choisi sept ans, parce que, historiquement, les licences de radiodiffusion ont une durée de sept ans. Ce que vous dites, c'est que, aujourd'hui, nous vivons dans un monde numérique où les choses changent toutes les 24 heures. Si je comprends bien votre amendement, également, il s'agit d'une lacune au titre de la Loi sur la radiodiffusion, et non pas des conditions de licence des radiodiffuseurs, n'est-ce pas?

La sénatrice Wallin : Oui. Grâce à la motion du sénateur Quinn, nous allons maintenant devenir des participants actifs, dans ce processus, car le projet de loi a maintenant une grande portée et qu'il englobe une grande partie du nouveau monde. Je pense qu'il faut le faire, et rapidement. On a choisi la durée de sept ans il y a une décennie ou deux pour refléter le calendrier des licences, et elle n'est pas du tout pertinente dans la situation actuelle.

Le président : Je vous remercie. Je comprends mieux.

Le sénateur Quinn : Je voulais simplement ajouter que, au gouvernement, que ce soit dans un ministère ou un organisme, il n'est pas rare, d'après mon expérience, que les cycles changent et modifient les exigences en matière de rapports. Dans les ministères, cela arrive tout le temps. Dans les organismes où j'ai travaillé pendant 11 ans, comme l'administration portuaire, les exigences en matière de rapports changeaient d'une période à une autre. Cela signifie que la direction doit réfléchir et faire son travail, et modifier son cycle de planification en conséquence. Ce n'est pas inhabituel.

Très franchement, quand j'ai présenté l'amendement, la période de sept ans m'a surpris, mais je me suis dit que mes collègues en sauraient plus à ce sujet que moi. Je veux simplement qu'il y ait un mécanisme pour la faire passer.

Faire passer le cycle des rapports de sept à cinq ans, c'est presque comique dans la mesure où une bonne planification permettra de le faire, sans qu'il y ait d'interférence avec ce que le CRTC doit faire pendant le cycle de planification de cinq ans.

Thank you.

Senator Gold: I would just like to ask Mr. Ripley to confirm my understanding of this discussion.

Am I correct that this was addressed by the CRTC before the committee and they, in light of the new obligations under the act — the expanded role that it will play in this new environment — they thought seven was doable but the appropriate one? Do I understand further from all these discussions that the CRTC will be making many more orders and doing much more than simply renewing traditional broadcasting licensing?

If so, am I right in thinking that the consultation and the engagement that it has to do before it can formulate its report is likely to be — we don't yet know — of a considerably larger magnitude than it has experienced up to now?

Am I right in thinking, regarding the CRTC, that we have a lot more to do with a lot more stakeholders, consultation and gathering data — and that the CRTC believes that, in light of that, seven years is still the appropriate time? Is my understanding correct?

Mr. Ripley: That is correct. Right now, you would have licence renewals where interested parties participate when you're channelling all of that energy and looking at the overall framework into this exercise on a regular basis.

Senator Gold: Thank you.

Senator Manning: I have a question for Mr. Ripley.

The last thing I want to do would be to put any additional burden on the CRTC. When you spoke a few moments ago when you talked about the new obligation under this particular piece of legislation — the new reporting obligations that are in place now — what was the process before this piece of legislation came before us to produce this new process? Was there a time period related to the previous way they did things?

Mr. Ripley: Thank you for the question.

Right now, it's primarily through licence renewal hearings. For example, you would have what we call the group-based licences, which would be all the big ownership groups: Bell, Rogers and Quebecor. Their licences get renewed in a batch, and there will be a big hearing. Submissions will be made. Stakeholder interest gets channelled into that because of the CBC licence renewal one.

The process right now is that public engagement is through a licence renewal hearing.

Merci.

Le sénateur Gold : J'aimerais simplement demander à M. Ripley de confirmer que j'ai bien compris la discussion.

Ai-je raison de dire que cette question a été abordée avec les représentants du CRTC devant le comité et que, compte tenu des nouvelles obligations prévues par la loi — le rôle élargi que le CRTC jouera dans ce nouvel environnement —, ils ont dit que sept ans c'était faisable, mais se demandaient si c'était la bonne durée? Si je comprends bien, d'après toutes ces discussions, le CRTC rendra beaucoup plus d'ordonnances et fera bien plus que simplement renouveler les licences des radiodiffuseurs traditionnels?

Si c'est le cas, ai-je raison de penser que les consultations qu'il doit faire avant de rédiger son rapport seraient probablement — nous ne le savons pas encore — beaucoup plus importantes que ce qu'il a connu jusqu'à présent?

En ce qui concerne le CRTC, ai-je raison de penser qu'il y aura beaucoup plus de travail à faire avec beaucoup plus d'intervenants, de consultations et de collectes de données... et que le CRTC croit que, compte tenu de cela, la période de sept ans est toujours la période appropriée? Ai-je bien compris?

M. Ripley : C'est bien cela. Actuellement, il y aurait des renouvellements de licence où les parties intéressées participeraient, et on canalise toute cette énergie pour examiner régulièrement le cadre général, dans cet exercice.

Le sénateur Gold : Merci.

Le sénateur Manning : J'ai une question pour M. Ripley.

La dernière chose que je souhaiterais faire serait d'imposer un fardeau supplémentaire au CRTC. Quand vous avez parlé il y a quelques minutes, quand vous avez parlé de la nouvelle obligation prévue dans ce projet de loi particulier — les nouvelles obligations en matière de rapports en place actuellement —, quel était le processus avant que ce projet de loi soit présenté, pour établir un nouveau processus? Y avait-il une période fixe, dans la façon dont les choses se faisaient, avant?

M. Ripley : Merci de la question.

Aujourd'hui, c'est essentiellement au moyen des audiences sur le renouvellement des licences. Par exemple, il y aurait ce que l'on appelle les licences par groupe, c'est-à-dire tous les grands groupes de propriété : Bell, Rogers et Québecor. Leurs licences sont renouvelées par lot, et on tient une grande audience. Des soumissions seront faites. L'intérêt des parties prenantes est orienté vers cela en raison du renouvellement de la licence de CBC.

Le processus actuel consiste à faire participer le public au moyen d'une audience sur le renouvellement de la licence.

The bill will provide opportunities — and the committee amended one of the provisions yesterday to make sure there are public hearings when a new order or whatnot gets created.

I would actually characterize the main motivation about it providing an opportunity for public engagement on the overall framework. When you look across the board and look at how the overall system is working, how all these pieces are coming together and whether we are achieving the outcomes of the policy objectives of the act in the best possible way, that is intended to provide an opportunity for interested parties to come forward and provide feedback on that big picture, so to speak.

That mechanism doesn't exist right now. There is no obligation on the CRTC to do that periodic policy engagement, as it currently exists, except through licence renewal hearings.

Senator Dasko: I'm seeking a point of clarification.

We're talking about this particular reporting process every seven years, but in addition to that — just so that I'm clear — there is a different process that involves the review of the act; is that correct? Okay, so would that process also take into account some of the considerations that Senator Wallin had about assessing the environment in which the act is being administered, the issues around digital creators and how the act is unfolding? Would those issues be addressed in that process?

Is that a one-time review, or is that a periodic review?

Mr. Ripley: Thank you, senator.

Yes, this is distinct. You see the obligation to hold the five-year review at clause 53 of the bill. Five-year reviews are becoming more standard now. It's really an opportunity for Parliament to discern whether a legislative framework established is still fit for purpose, whether there were unintended consequences, et cetera.

Yes, it is recurring. It is after the day on which this act receives Royal Assent, and then during the fifth year after the report is tabled. It is a recurring mechanism.

Senator Dasko: So the issues would be looked at and addressed in the review of the act, and there would be public consultation, presumably?

Mr. Ripley: It's a study by a committee of Parliament, followed by a report. The review is fundamentally an opportunity to look at the legislative framework. The 34.01 is fundamentally a review conducted by the CRTC to look at the regulatory policy framework. They operate at slightly different levels.

Le projet de loi offrira des possibilités... et le comité a modifié hier l'une des dispositions pour s'assurer qu'il y ait des audiences publiques quand une nouvelle ordonnance ou quoi que ce soit d'autre arrive.

En fait, je dirais que la principale motivation est d'offrir la possibilité de faire participer le public au processus général. Lorsque l'on examine le système dans son ensemble, comment il fonctionne, comment tous ces éléments se mettent en place, comment on s'assure d'atteindre les objectifs stratégiques de la loi de la meilleure façon possible, cela vise à permettre aux parties intéressées de se manifester et de fournir de la rétroaction sur cette vue d'ensemble, pour ainsi dire.

Ce mécanisme n'existe pas pour le moment. Le CRTC n'est pas obligé de faire cet exercice politique périodique, tel qu'il existe actuellement, sauf au moyen des audiences sur le renouvellement des licences.

La sénatrice Dasko : J'aimerais avoir un éclaircissement.

Nous parlons de ce processus particulier d'établissement de rapports tous les sept ans, mais en plus de cela — pour être sûre de bien comprendre —, il existe un autre processus qui comprend l'examen de la loi; c'est bien cela? D'accord; ce processus tiendrait-il également compte de certaines des considérations que la sénatrice Wallin a mentionnées au sujet de l'évaluation de l'environnement dans lequel la loi est appliquée, des questions liées aux créateurs numériques et de la façon dont la loi se présente? Ce processus permettrait-il de traiter ces questions?

S'agit-il d'un examen unique ou d'un examen périodique?

M. Ripley : Merci, sénatrice.

Oui, c'est un processus distinct. L'article 53 du projet de loi prévoit l'obligation d'effectuer un examen quinquennal. Les examens quinquennaux sont de plus en plus la norme. C'est une véritable occasion pour le Parlement de savoir si un cadre législatif établi est toujours adapté à son objectif, s'il y a eu des conséquences imprévues, et cetera.

Oui, c'est récurrent. Le jour suivant celui où la loi reçoit la sanction royale... puis un examen quinquennal est effectué pendant la cinquième année après le dépôt du rapport. Il s'agit d'un mécanisme récurrent.

La sénatrice Dasko : Les questions seraient donc examinées et traitées pendant l'examen de la loi, et il y aurait probablement une consultation publique?

M. Ripley : Il s'agit d'une étude menée par un comité du Parlement, puis il y a un rapport. L'examen est essentiellement une occasion d'examiner le cadre législatif. L'article 34.01 concerne essentiellement un examen effectué par le CRTC pour évaluer le cadre stratégique de la réglementation. Les examens sont effectués à des niveaux légèrement différents.

Senator Dasko: Thank you.

Senator Loffreda: I think Senator Wallin had a question first.

The Chair: I'm actually right after Senator Cormier, before Senator Wallin.

I want to very briefly point out that our role here, with all due respect Senator Gold, is not to please the agenda of the government or the CRTC. What I deduce — and correct me if I'm wrong; you look a little confused by my comments — but the answer we got back to your question is that the seven years were chosen by the CRTC because that fits into the regulatory licensing model. That's how they have operated for 40 years.

What I gather from the proposal from Senator Wallin is that, first, we're looking at the regulatory aspect, not the legislative aspect, which Parliament will review in five years, and we will get bogged down in reviewing in detail, both in the House and hopefully in the Senate, the legislative aspect of it. But who is going to keep an eye on the CRTC in terms of the regulatory aspect?

That's where her amendment is going with this. Quite frankly, with all due respect — and I understand the objective of the government with Bill C-11 — but I do not believe traditional broadcasters will make it seven years, quite frankly. That's just my humble opinion, based on market forces of what I've been seeing happening over the last few years.

We have to come to terms, myself included. I'm not a young person; I'm an old guy, as I found out through this whole review. Things are moving very quickly. Even five years probably won't be sufficient, given the way things in the digital world are changing and moving.

So those are the comments I just wanted to put on the record.

Senator Wallin: I have a question for Mr. Ripley.

As we have all learned in the course of these hearings, new platforms, new creators — this stuff happens in a nanosecond. They are created, they disappear, they expand and they grow. It is the government's intention to regulate this world, so with that comes certain requirements that must reflect the new world that they want to regulate.

Are you telling me that in this whole discussion, either within government circles or within the CRTC itself, there was no discussion or no anticipation that, given the new world they're regulating, there would be a need for some speed?

La sénatrice Dasko : Merci.

Le sénateur Loffreda : Je crois que la sénatrice Wallin avait une question à poser.

Le président : Je suis en fait juste après le sénateur Cormier et avant la sénatrice Wallin.

J'aimerais souligner très brièvement que notre rôle ici, sauf le respect que je vous dois, sénateur Gold, n'est pas de suivre aveuglément le programme du gouvernement ou du CRTC. Si j'ai bien compris — et corrigez-moi si je me trompe, vous semblez un peu étonné par mes commentaires —, la réponse à votre question, c'est que la période de sept ans a été choisie par le CRTC parce qu'elle correspond au modèle de licence réglementaire. C'est comme cela qu'il a fonctionné pendant 40 ans.

Ce que je retiens de la proposition de la sénatrice Wallin c'est que, d'abord, nous examinons l'aspect réglementaire, et non pas l'aspect législatif, que le Parlement examinera dans cinq ans. Nous nous enliserons dans un examen détaillé, tant à la Chambre qu'au Sénat, espérons-le, de l'aspect législatif de la question. Mais qui surveillera le CRTC pour ce qui est de l'aspect réglementaire?

C'est l'objectif de son amendement. Très franchement, et respectueusement — et je comprends l'objectif que poursuit le gouvernement avec le projet de loi C-11 —, mais, très franchement, je ne pense pas que les radiodiffuseurs traditionnels choisiront sept ans. C'est mon humble avis, d'après les forces du marché et ce que j'ai vu arriver ces dernières années.

Nous devons nous faire une raison, moi y compris. Je ne suis pas jeune; je suis vieux, comme je l'ai découvert au cours de cet examen. Les choses évoluent très vite. Même une période de cinq ans ne serait probablement pas suffisante, compte tenu de l'évolution des choses dans le monde numérique.

Voilà les commentaires que je voulais faire aux fins du compte rendu.

La sénatrice Wallin : J'ai une question pour M. Ripley.

Comme nous l'avons tous appris au cours de ces séances, les nouvelles plateformes, les nouveaux créateurs... tout cela arrive en une nanoseconde. Des choses sont créées, elles disparaissent, elles se développent et grandissent. Le gouvernement a l'intention de réglementer ce monde, ce qui suppose certaines exigences qui doivent refléter le nouveau monde qu'il cherche à réglementer.

Êtes-vous en train de me dire que, dans tout ce débat, que ce soit dans les cercles gouvernementaux ou au CRTC lui-même, il n'y a pas eu de discussion sur le fait qu'il faudrait accélérer le processus, que personne n'a prévu cela compte tenu du nouveau monde que le gouvernement réglemente?

Mr. Ripley: On the contrary, Bill C-11 is about giving the CRTC more modern regulatory tools so it can adapt its framework on an ongoing basis and move away from licensing. The bill is fundamentally about the point that you're making.

Senator Wallin: Why would there be such resistance to moving up things like a seven-year timeline which is from another era? I think Senator Quinn has pointed out that in all government departments, we have seen radical change because the world is radically different. Seven years is completely unresponsive to the world that is now going to be impacted by this.

Mr. Ripley: It's a question of how often you stop and do that really big think. That involves work for those who wish to participate in those processes, as well as for the CRTC. Again, the CRTC has to have the runway to be able to action the outcomes. From the government's perspective, seven years is a reasonable amount of time to have that cycle repeat.

Senator Wallin: They must have anticipated that the creators and the platforms — because you have been consulting with them over months and years in this process — would call for swifter action. Was there no discussion of that in the process of amending this bill and understanding how it would function?

Mr. Ripley: Well, again, the CRTC is being equipped with tools that it can now update.

Senator Wallin: They just wanted more time.

Mr. Ripley: It can modify an order and a regulation. It doesn't need to wait for a licence renewal. It is being equipped to react to changes in the market at any point and time.

Senator Wallin: So five years is doable, then?

Mr. Ripley: In terms of —

Senator Wallin: It might be rushed and difficult for them. Doing more in less time is difficult for all of us, like these amendments — all of that — but it's doable?

Mr. Ripley: There is a distinction between the CRTC being equipped to react in an agile kind of way and the question about how often do you pause and do the big picture think. The government's position is the big picture think should be every seven years.

M. Ripley : Au contraire, le projet de loi C-11 vise à donner au CRTC des outils de réglementation plus modernes pour qu'il puisse adapter son cadre en permanence et ne plus se concentrer sur l'octroi de licence. Ce projet de loi concerne essentiellement le point que vous soulevez.

La sénatrice Wallin : Pourquoi y aurait-il une telle réticence à faire évoluer des choses comme la période de sept ans qui appartient à une autre époque? Je pense que le sénateur Quinn a souligné que, dans tous les ministères, nous avons assisté à un changement radical parce que le monde est totalement différent. La période de sept ans n'est pas du tout adaptée au monde qui va maintenant être touché.

M. Ripley : Il s'agit de savoir à quelle fréquence vous prenez un temps d'arrêt pour faire cette grande réflexion. Cela suppose du travail pour ceux qui souhaitent participer à ces processus, ainsi que pour le CRTC. Encore une fois, le CRTC doit disposer d'une marge de manœuvre pour réagir aux résultats. Du point de vue du gouvernement, sept ans est une durée raisonnable pour que ce cycle se répète.

La sénatrice Wallin : Les responsables ont dû prévoir que les créateurs et les plateformes — parce que vous avez mené des consultations avec eux pendant des mois et des années dans le cadre de ce processus — vous demanderaient d'agir plus vite. N'y a-t-il pas eu de discussion à ce sujet lors du processus d'amendement de ce projet de loi, quand vous vouliez savoir comment il fonctionnerait?

M. Ripley : Encore une fois, le CRTC dispose d'outils qu'il peut désormais mettre à jour.

La sénatrice Wallin : Ils voulaient simplement plus de temps.

M. Ripley : Il peut modifier une ordonnance et un règlement. Il n'a pas à attendre le renouvellement d'une licence. Il est équipé pour réagir aux changements du marché à tout moment.

La sénatrice Wallin : Un cycle de cinq ans, c'est donc faisable?

M. Ripley : En ce qui concerne...

La sénatrice Wallin : Ce serait précipité et difficile pour lui. C'est difficile pour chacun d'entre nous de faire plus en moins de temps, comme ces amendements — tout cela —, mais est-ce faisable?

M. Ripley : Il faut faire la distinction : le CRTC est équipé pour réagir de façon agile, et la question est de savoir à quelle fréquence vous vous arrêtez pour réfléchir à la situation dans son ensemble. Le gouvernement est d'avis qu'il faut réfléchir à la situation dans son ensemble tous les sept ans.

Senator Quinn: I have a question for clarification. Senator Dasko asked — and this was a question about the five-year review — would the things that are looked at in the seven-year report come into consideration? I think you indicated that they would, but did I hear that correctly?

Mr. Ripley: Over time, certainly it would be a relevant piece. For the expectation of the first five-year review, given the implementation of Bill C-11, I expect that first parliamentary five-year review of the bill will primarily focus on how C-11 has come into force, the decisions the CRTC has made and any gaps.

Senator Quinn: That underscores the importance. Instead of a review every seven years to every five years, the process of that report and those consultations — which I assume would have to occur with the five-year review — should be aligned. That is similar to mainline departments, where the management accountability framework feeds into the Public Accounts process. That happens annually. It's a huge pain for departments, yet they have to adjust their management and planning to do that.

We're saying here that the five-year period — instead of seven — would coincide rather than always be out of step or out of phase. In effect, that process feeding into a review of the regulatory regime would be every 10 years for that first cycle. I think the world will move a lot quicker in this space in 10 years. I think that the five-year review brings it into alignment.

I'm sorry it adds a burden to them. I hated it when they changed the regulatory requirements for my agency right up until two years ago. I hated it when they changed it. I would rather have it every 10 years. Unfortunately — or fortunately — the government wants more accountability. I think that's a good thing. I think this five-year proposal would feed into that accountability being more present.

Senator Loffreda: Speaking on market forces — I'm curious; you may or may not have the answer — if you look at our major trading partners and allies around the world, what are their reporting requirements? In today's world, I'm certain many would agree that a cycle of seven years is a long time. Are we in line with them? What would moving it up to five years entail for the stakeholders? Could you maybe elaborate a bit more there?

I would like you to convince me that there is room for swift action, if necessary. The question revolves around: Is there room for swift action if it is really required?

Le sénateur Quinn : J'aimerais avoir une précision. La sénatrice Dasko a demandé — en parlant de l'examen quinquennal — si l'on prendrait en considération les éléments examinés dans le rapport septennal? Je crois que vous avez dit qu'ils le seraient, ai-je bien entendu?

M. Ripley : À long terme, ce sera de l'information à prendre en considération. Pour ce qui est du premier examen quinquennal, compte tenu de l'application du projet de loi C-11, je m'attends à ce que ce premier examen parlementaire quinquennal du projet de loi soit principalement axé sur la manière dont le projet de loi est entré en vigueur, les décisions prises par le CRTC et les possibles lacunes à combler.

Le sénateur Quinn : Cela souligne l'importance de ce changement. Au lieu de passer d'un examen septennal à un examen quinquennal, le processus de ce rapport devrait concorder avec ces consultations, lesquelles, je présume, devraient avoir lieu durant la période de l'examen quinquennal. C'est un peu la même chose pour les principaux ministères, où le cadre de responsabilisation de gestion s'intègre au processus des Comptes publics. Cet exercice a lieu chaque année. C'est un véritable fardeau pour les ministères, mais les responsables doivent adapter leur gestion et leur planification pour y arriver.

Nous disons ici que la période quinquennale — au lieu de la période septennale — coïnciderait avec des consultations au lieu d'être toujours en décalage ou être déphasée. Dans les faits, ce processus, qui alimenterait un examen du régime de réglementation, aurait lieu tous les 10 ans pour le premier cycle. Je crois que le monde évoluera beaucoup plus rapidement dans cet espace de 10 ans. Je crois que l'examen quinquennal rétablira l'harmonie.

Je suis désolé que cela leur ajoute un fardeau. J'ai détesté que l'on change, il y a à peine deux ans, les exigences réglementaires de mon bureau. J'ai détesté qu'on les change à ce moment-là. J'aurais préféré que cela se fasse tous les 10 ans. Malheureusement — ou heureusement —, le gouvernement souhaite qu'il y ait une plus grande responsabilisation. Je crois que c'est une bonne chose. Je crois que l'examen quinquennal proposé pourrait contribuer à une plus grande responsabilisation.

Le sénateur Loffreda : En ce qui concerne les forces du marché — je suis curieux; je ne sais pas si vous avez la réponse —, si vous prenez, par exemple, nos principaux partenaires commerciaux et nos alliés dans le monde, quelles sont leurs exigences en matière de rapports? Dans le monde d'aujourd'hui, je suis certain que beaucoup conviendraient qu'un cycle de sept ans est trop long. Nos exigences sont-elles comparables aux leurs? Qu'impliquerait pour les intervenants le fait de passer à une période de cinq ans? Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

J'aimerais que vous me convainquiez qu'il est possible d'agir rapidement, si nécessaire. La question est de savoir si l'on peut agir rapidement si cela est vraiment nécessaire.

Mr. Ripley: On the latter point, we're migrating from a system of licences for fixed terms to a system that will be orders and regulation. As it relates to orders, orders can be changed and modified at the volition of the CRTC or at the request of interested parties.

If something changes in the market; if it sees that change in the market is having an impact on a particular kind of order, or for a particular business; the CRTC has the flexibility to be able to modify that at any point. When I talk about equipping the CRTC with more regulatory tools, that's what I am referring to.

On your question about how this aligns with other major trading partners, we would have to check. The main comparable in this space would be the legislation in Europe. It's the main jurisdiction that has moved into the online streaming space in advance of Canada. I can see if we can get that comparable. I don't have it on hand.

The Chair: Senator Loffreda, you asked a good question in terms of other comparables. This committee has done studies for a long time. Many jurisdictions in the world have a keen eye on what is going on here.

I can answer that question for Mr. Ripley. There is no nation in Europe or the United States where trading partners would have a process like seven years or even four years when it comes to their broadcasting reviews. Question?

It is moved by the Honourable Senator Wallin:

That Bill C-11 be amended on clause 26 —

May I dispense?

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Hon. Senators: Yes.

Hon. Senators: No.

The Chair: I think the "yeas" have it.

An Hon. Senator: Recorded vote.

[Translation]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

M. Ripley : Pour ce qui est du dernier point, nous passons d'un régime de licences à échéance fixe à un régime d'ordonnances et de règlements. Les ordonnances peuvent être modifiées à la discrétion du CRTC ou à la demande des parties concernées.

Si quelque chose change dans le marché; si on constate que ce changement dans le marché a une incidence sur une ordonnance ou une entreprise en particulier, le CRTC pourra apporter une modification à tout moment. Lorsque je dis qu'il faut doter le CRTC d'outils réglementaires supplémentaires, c'est de cela que je parle.

Quant à votre question sur la manière dont cela cadre avec d'autres partenaires commerciaux importants, il nous faudrait vérifier. À cet égard, on pourrait surtout faire une comparaison avec les lois en Europe. Il s'agit d'une des principales administrations qui est passée à la diffusion en ligne en continu avant le Canada. Je vais voir si nous pouvons obtenir des éléments de comparaison. Je n'ai pas ces données sous la main.

Le président : Sénateur Loffreda, vous avez posé une bonne question au sujet d'autres éléments de comparaison. Notre comité mène des études depuis longtemps. Bon nombre d'administrations dans le monde gardent un œil vigilant sur ce qui se passe ici.

Je peux répondre à cette question pour M. Ripley. Il n'y a nulle part en Europe ou aux États-Unis des partenaires commerciaux qui disposent d'un processus de sept ans, voire de quatre ans, en ce qui concerne leurs examens de la radiodiffusion. Voulez-vous passer au vote?

Il est proposé par l'honorable sénatrice Wallin :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 26...

Puis-je me dispenser de lire la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : Je pense que les « oui » l'emportent.

Une voix : Vote par appel nominal.

[Français]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Loffreda?

Senator Loffreda: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 5; nays: 9; abstentions: none.

[English]

The Chair: Accordingly, the amendment is defeated.

Colleagues, shall clause 26, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Clause 26 carries, on division.

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Loffreda?

Le sénateur Loffreda : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 5; contre : 9; abstention : aucune.

[Traduction]

Le président : Par conséquent, l'amendement est rejeté.

Chers collègues, l'article 26 est-il adopté tel que modifié?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

L'article 26 est adopté avec dissidence.

Honourable colleagues, does clause 28 carry?

Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: Clause 28 is carried, on division.

Shall clause 29 carry?

Hon. Senators: Carried.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: Carried, on division.

Now, colleagues, we're into clause 30-40-20. To repeat, that's clause 30, amendment 40-20. It is Senator Downe who has the floor.

Senator Downe: Thank you, chair.

The Chair: I verify that the paperwork is being done, Senator Downe.

Senator Downe: I am a member of the committee.

The Chair: It has been done. You have the floor.

Senator Downe: Colleagues, I move:

That Bill C-11 be amended in clause 30, on page 40, by adding the following after line 20:

“(1.1) Despite subsection (1), the Corporation may not enter into any contract, arrangement or agreement that results in the broadcasting or development of an advertisement or announcement on behalf of an advertiser that is designed to resemble journalistic programming.”

Colleagues, I'm moving this amendment — after the first amendment that I already spoke about, a number of CBC reporters contacted me. I should clarify, they weren't from Prince Edward Island. Many phoned and a few texted and emailed that since I was doing one amendment, would I mind doing something on their behalf on sponsored content, and I said I would.

The argument they presented was that the chief thing of journalism is the problem inherent in sponsored content, and it is widely believed it has no business being used by our national broadcaster, whether through its marketing arm, CBC Tandem, or any other part of the organization. An issue that has proven controversial, as I said, even within the CBC, with over 500 current and former employees urging the broadcaster to uphold what one described as “. . . the absolute church and state separation of advertising and editorial.”

Honorables sénateurs, l'article 28 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 28 est adopté, avec dissidence.

L'article 29 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adopté, avec dissidence.

Chers collègues, nous passons maintenant à l'article 30, page 40, ligne 19. Je répète, il s'agit de la modification apportée à l'article 30, à la page 40, après la ligne 19. Le sénateur Downe a maintenant la parole.

Le sénateur Downe : Merci, monsieur le président.

Le président : Je vérifie que la paperasse a été faite, sénateur Downe.

Le sénateur Downe : Je suis membre du comité.

Le président : La paperasse a été faite. Vous avez la parole.

Le sénateur Downe : Chers collègues, je propose :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 30, à la page 40, par adjonction, après la ligne 19, de ce qui suit :

« (1.1) Malgré le paragraphe (1), la Société ne peut conclure de contrat ou d'accord qui entraîne la diffusion ou l'élaboration de messages publicitaires ou d'annonces au nom d'un annonceur qui sont conçus de manière à ressembler à de la programmation journalistique. ».

Chers collègues, je propose cet amendement... après le premier amendement dont j'ai déjà parlé, des journalistes de CBC ont communiqué avec moi. Je dois préciser qu'ils n'étaient pas de l'Île-du-Prince-Édouard. Bon nombre d'entre eux m'ont téléphoné et quelques-uns m'ont envoyé un message texte ou un courriel pour me demander de parler en leur nom du contenu commandité étant donné que je déposais un amendement, et j'ai dit que je le ferais.

Leur argument était que le principal problème, dans le secteur du journalisme, tient au contenu commandité, et beaucoup de gens croient que notre radiodiffuseur national, CBC, ne devrait pas utiliser ce contenu, que ce soit par l'intermédiaire de son service publicitaire Tandem ou de toute autre partie de l'organisation. Cette situation s'est révélée controversée, comme je l'ai dit, même au sein de CBC, alors que plus de 500 employés actuels et anciens exhortent le diffuseur à maintenir ce qu'il décrivait autrefois comme « la séparation absolue entre

If a private broadcaster or newspaper wants to conduct business in that way, that's literally their business, but the Canadian Broadcasting Corporation is a different entity with a mandate that goes beyond the bottom line and should act accordingly. This amendment would permanently close the door on them accepting sponsored content once and for all.

Colleagues, I first stumbled across sponsored content when I saw a number of glowing newspaper articles — they appeared to be newspaper articles — in papers across Canada about the outstanding work that Canada Revenue Agency was doing on fighting overseas tax evasion and other things, which I knew simply wasn't correct. I found out after much probing that the CRA paid close to \$300,000 for the only positive press they could get; they had to buy it.

This is, obviously, the concern of the CBC employees and I move that amendment.

Senator Dawson: Again, chair, the CBC will be under review. I could say that this is certainly not pertinent to the bill that we're studying. I don't want to add that, out of respect for the senator. I know he certainly wants to defend his region and I understand that and he wants to defend people, but again, Bill C-11 has nothing to do with that part of the problem. I certainly will oppose the amendment.

The Chair: Questions, colleagues?

Senator Manning: I have a couple of questions. First question: Can someone tell us if that amendment is in order? I support the amendment. Following on what Senator Dawson said —

The Chair: Senator Dawson expressed an opinion on the latitude of this amendment, which he's allowed to express. I, as chair, find it in order.

Senator Manning: Okay.

Senator Downe: As we know, the Senate is very different from the House of Commons regarding amendments. In the Commons, they're much more rigid. In the Senate it's often the case with this [Technical difficulties] unique approach that the Senate has not been as rigid. The Senate has a principle to permit debate so long as the amendment in question is not clearly destructive to the original goals of the bill. Analysis of the amendment by debate should be done by members of the committee and is generally not left solely in the hands of

la publicité et le contenu éditorial, semblable à celle entre l'Église et l'État. »

Si un radiodiffuseur ou un journal privé veut mener ses activités de cette manière, c'est littéralement son affaire, mais la Canadian Broadcasting Corporation est une entité distincte, dont le mandat va au-delà des résultats, et elle devrait agir en conséquence. Cet amendement empêcherait une fois pour toutes la société d'accepter du contenu commandité.

Chers collègues, je suis tombé la première fois sur du contenu commandité lorsque j'ai vu un certain nombre d'articles élogieux — qui semblaient être des articles de journaux — dans des journaux de tout le Canada portant sur le travail exceptionnel que l'Agence du revenu Canada faisait pour lutter contre l'évasion fiscale à l'étranger, et sur d'autres choses, et je savais que ce n'était tout simplement pas vrai. J'ai découvert, après avoir posé bien des questions, que l'ARC avait payé près de 300 000 \$ pour avoir la seule bonne presse qu'elle pouvait avoir; elle a dû l'acheter.

C'est, de toute évidence, ce qui préoccupe les employés de CBC, et je propose cet amendement.

Le sénateur Dawson : Une fois de plus, monsieur le président, CBC fera l'objet d'un examen. Je pourrais dire que cela n'a certainement rien à voir avec le projet de loi que nous étudions. Je ne vais rien ajouter, par respect pour le sénateur. Je sais qu'il souhaite certainement défendre les intérêts de sa région, et je comprends cela, et les intérêts de la population, mais, une fois de plus, le projet de loi C-11 n'a rien à voir avec cet aspect du problème. Je vais certainement m'opposer à l'amendement.

Le président : Avez-vous des questions, chers collègues?

Le sénateur Manning : J'ai quelques questions à poser. Premièrement, quelqu'un peut-il nous dire si l'amendement est recevable? J'appuie l'amendement. Comme le sénateur Dawson l'a dit...

Le président : Le sénateur Dawson a exprimé une opinion au sujet de la portée de cet amendement, ce qu'il a le droit de faire. J'estime, en tant que président, qu'il est recevable.

Le sénateur Manning : D'accord.

Le sénateur Downe : Comme nous le savons, le Sénat est très différent de la Chambre des communes en ce qui concerne les amendements. À la Chambre des communes, on est beaucoup plus strict. Au Sénat, il arrive souvent que cette [Difficultés techniques] approche unique fait que nous sommes moins stricts. Le Sénat a pour principe de permettre la tenue d'un débat tant et aussi longtemps que l'amendement en question n'est pas clairement contraire aux objectifs initiaux du projet de loi. L'analyse de l'amendement devrait être effectuée par

the chair. The committee is the master of its own proceeding. Colleagues, “not clearly destructive” is an easily cleared bar. And former speaker Kinsella ruled on this on December 9, 2009, *Journals of the Senate* page 1589:

Although the issue only comes up very rarely, practice here has tended to be that a proposed amendment to a bill amending an existing Act may deal with sections of the original Act that are not amended by the bill, provided that there is a strong and direct link between an existing clause of the bill and the change to the original Act that the proposed amendment seeks to affect.

My amendments are clearly in keeping with the stated purpose of the bill. It is in no way foreign or alien to the original goals of the bill. The amendments are within the scope because, in my view, they are improvements to the act.

As recently as February 28, 2022, the Chair of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, Senator Omidvar, was faced with the same question when considering amendments to Bill C-12, and she ruled to allow debate. She said:

I would remind members that accepting the admissibility of this amendment does not mean that the committee agrees or disagrees with the substance of the proposed amendment but simply that we will have the opportunity to discuss the amendment and vote on it.

Finally, colleagues, I took Senator Dawson and listened very closely to his speech in the Senate where he says, this is the first time in three decades we had the broadcasting bill before us, and he urged us to take advantage of that opportunity. Colleagues, I followed his advice.

The Chair: Senator Downe, thank you for that. You are always well prepared. That’s the way I have always remembered Senator Downe since the day I arrived here. You’re absolutely right. For those senators who might not be as old or haven’t been around as long as Senator Downe, he is absolutely right that one of the beauties of the Senate as a chamber compared to other Westminster models is it gives a lot of latitude and flexibility and debate and it does give a lot of tools to minority voices. When we say the Senate is a voice for minorities, it is not just minorities in terms of languages, regions, race, but numbers even in our own chamber. I think that adds to the democratic element of our chamber. Thank you for reminding us of that, Senator Downe.

les membres du comité dans le cadre d’un débat et n’est pas seulement laissée entre les mains du président. Le comité est maître de ses propres délibérations. Chers collègues, on peut facilement débattre d’un amendement qui n’est « pas clairement contraire ». Et l’ancien président Kinsella s’est prononcé sur cette question le 9 décembre 2009, dans les *Journaux du Sénat*, à la page 1589 :

Même s’il s’agit d’une situation plutôt rare, la pratique veut qu’une proposition d’amendement à un projet de loi modifiant une loi existante puisse porter sur des articles de la loi initiale qui ne sont pas modifiés par le projet de loi, à condition qu’il existe un lien étroit et direct entre un article du projet de loi et le changement à la loi initiale qui est visé par la proposition d’amendement.

Les amendements que je propose s’harmonisent tout à fait avec l’objectif déclaré du projet de loi. Ils ne sont aucunement étrangers aux buts initiaux du projet de loi. Les amendements s’inscrivent dans le cadre du projet de loi parce que, à mon avis, ils y apportent des améliorations.

Pas plus tard que le 28 février dernier, la présidente du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, la sénatrice Omidvar, faisait face à la même question au moment d’examiner les amendements proposés au projet de loi C-12, et elle a décidé d’autoriser la tenue d’un débat. Elle a dit :

Je rappellerai aux membres que la recevabilité de cet amendement ne signifie pas que le comité en approuve ou en désapprouve la substance, mais simplement que nous aurons l’occasion d’en débattre et de le mettre aux voix.

Enfin, chers collègues, j’ai écouté très attentivement le discours du sénateur Dawson au Sénat durant lequel il a dit que c’est la première fois, en trois décennies, que nous sommes saisis d’un projet de loi concernant la radiodiffusion, et il nous a exhortés à profiter de cette occasion. Chers collègues, j’ai suivi son conseil.

Le président : Merci de votre intervention, sénateur Downe. Vous êtes toujours bien préparé. C’est toujours ainsi que je me suis souvenu du sénateur Downe, depuis mon premier jour ici. Vous avez absolument raison. Pour les sénateurs qui ne sont peut-être pas aussi âgés ou que ne sont pas ici depuis aussi longtemps que le sénateur Downe, il a absolument raison de dire que l’un des avantages du Sénat par rapport aux autres Chambres inspirées du modèle de Westminster, c’est qu’il laisse beaucoup de latitude et de souplesse pour débattre et donne beaucoup d’outils aux voix minoritaires. Lorsque nous disons que le Sénat donne une voix aux minorités, il ne s’agit pas seulement des minorités linguistiques, régionales ou raciales, mais également des minorités dans notre propre Chambre. Je crois que cela contribue à l’aspect démocratique de notre Chambre. Merci de nous l’avoir rappelé, sénateur Downe.

Senator Manning: Even though I am one of the younger people here, I want to thank you for that clarification, Senator Downe. This is an issue that has been brought up to me on several occasions from people working with the CBC in Newfoundland and Labrador also. Just to go back to the reference you used in relation to CRA, an agency of the government spending \$300,000 to put out what we now frequently call fake news. I know all the work you've done on that particular issue over the years. I think it's an opportunity to make sure that a station — a media opportunity to CBC that Canadians, the taxpayers, are putting in \$1.3 or \$1.4 billion into — that when you turn it on to watch or listen that you're hearing the truth, especially the truth as it relates to our own country.

I support your amendment and I encourage others to do the same. Thanks.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Very briefly, I would say that this disguised advertising issue started several years ago. I was the Radio-Canada ombudsman and I was very concerned about this trend, which is still going on, because Radio-Canada is always looking for new sources of advertising. So I understand the debate on this amendment, but personally, I have no choice but to support it on principle.

[English]

Senator Dasko: I want to pursue a question with Mr. Ripley or Senator Downe. This has to do with the area of health promotion advertising. I spent many years in the private sector working with NGOs and government clients to test promotions that would be, for example, promoting good health or awareness of health issues, anti-drugs, positive things that we were testing.

I wonder if those good kinds of promotion — I call them good. Not that the others are bad, but these are particularly positive to effect positive outcomes. I wonder if this kind of advertising might be affected by something like this, because sometimes that advertising — health promotion ads — might sound sort of journalistic because they might present facts, and they may appear in a way that feels or looks like journalistic programming, as it says here.

That would be one of my concerns about this. I wonder if you or Senator Downe might have anything to say about that. Is that positive advertising healthy? There are also other social

Le sénateur Manning : Même si je suis l'un des plus jeunes ici, je veux vous remercier d'avoir apporté cette précision, sénateur Downe. C'est une question dont m'ont parlé aussi plusieurs fois des personnes qui travaillent pour CBC à Terre-Neuve-et-Labrador. J'aimerais revenir sur le fait que vous avez mentionné que l'ARC, un organisme du gouvernement, a dépensé 300 000 \$ pour publier ce que nous appelons souvent aujourd'hui de fausses nouvelles. Je suis conscient de tout le travail que vous avez fait au fil des ans au sujet de ce problème précis. Je crois que c'est une occasion de nous assurer qu'une station... une occasion pour les médias, pour CBC, de s'assurer que les Canadiens, les contribuables, qui payent 1,3 ou 1,4 milliard de dollars, puissent entendre la vérité à la télévision ou à la radio, en particulier, la vérité au sujet de leur propre pays.

J'appuie votre amendement et j'encourage les autres à faire de même. Merci.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Très brièvement, je dirais que cette question de publicité déguisée a commencé il y a plusieurs années. J'ai été ombudsman de Radio-Canada et j'étais très inquiète de cette tendance, qui n'a pas fini d'exister puisque Radio-Canada cherche toujours de nouvelles sources publicitaires. Donc, je comprends le débat sur cet amendement, mais personnellement, je n'ai d'autre choix que de l'appuyer sur une question de principe.

[Traduction]

La sénatrice Dasko : Je veux poursuivre en posant une question à M. Ripley ou au sénateur Downe. Cela concerne la publicité visant la promotion de la santé. J'ai travaillé de nombreuses années dans le secteur privé, avec des ONG et des clients gouvernementaux, pour mettre à l'essai, par exemple, des publicités faisant la promotion d'une bonne santé, visant à sensibiliser le public à l'égard de problèmes de santé ou à lutter contre la consommation de drogues; nous mettions à l'essai quelque chose de positif.

Je me demande si ces bonnes publicités... elles sont bonnes, à mon avis, non pas parce que les autres sont mauvaises, mais parce que celles-ci, en particulier, ont des visées positives. Je me demande si ce genre de publicité pourrait être touchée par quelque chose comme cela, parce que les publicités — les publicités visant la promotion de la santé — peuvent parfois avoir un ton journalistique parce qu'elles présentent des faits; elles peuvent ressembler à une émission d'information, comme on le dit ici.

C'est l'une de mes préoccupations à ce sujet. Je me demandais si vous, ou le sénateur Downe, avez quelque chose à dire à ce sujet. Ces publicités positives sont-elles saines? Il existe d'autres

marketing areas like, for example, energy conservation or environmental protection. Those kinds of ads are run by a lot of organizations, and would that be affected by this?

Mr. Ripley: Thank you, Senator Dasko. There is a clear distinction between the news content produced by the news outlet and content that is sponsored, regardless of the objective or the reason that it is sponsored.

There are issues that need to be looked at with respect to CBC/Radio-Canada. The government has acknowledged that. There was a very intentional decision taken with Bill C-11 to not open up questions around the corporation's mandate or its funding model. So the challenge, from the government's perspective, is that Senator Downe's amendment would have operational implications for the corporation that currently — right now — has a funding model that is dependent on advertising.

This issue was looked at in the recent CBC/Radio-Canada licence renewal hearing. There were submissions and representations made to the CRTC on this point, and you see in its licence renewal hearing that the CRTC articulated its expectation of the corporation that the public needs to be able to clearly distinguish advertising from news and information on all its platforms. Then it had a series of things it expects the CRTC to do in order to make that happen, which is establishing and maintaining clear guidelines on the branded content they need to clearly distinguish. That includes labelling that content and the expectation that no journalist or host would be involved in the inception, creation, production or dissemination of any kind of branded content.

I recognize that there is a larger debate here about the funding model of the corporation, but the reality is that right now, the corporation is funded on a hybrid model where it receives a parliamentary appropriation but is also free to pursue other revenue streams, which includes advertising.

Senator Dasko: So you're saying, for example, that if the Canadian Cancer Society were running ads, those ads might not be permitted if we pass this?

Senator Downe: The ads would be permitted, but it's the sponsored content we're talking about. That's why the 500 employees of the CBC and the former ombudsman sitting next to me have concerns about this.

Mr. Ripley: It's when it appears as if it might be a news story or something. In those instances, you will see that there is a label saying that this is paid advertising.

domaines de marketing social comme, par exemple, l'économie d'énergie et la protection de l'environnement. Ce type de publicités, qui sont diffusées par bon nombre d'organisations, seraient-elles touchées par cela?

M. Ripley : Merci, sénatrice Dasko. Il existe une distinction claire entre le contenu de nouvelles produit par l'organe de presse et le contenu qui est commandité, peu importe l'objectif ou la raison pour laquelle il est commandité.

Il y a des questions qui doivent être examinées en ce qui concerne CBC/Radio-Canada. Le gouvernement l'a reconnu. Avec le projet de loi C-11, il a été décidé de manière très intentionnelle de ne pas soulever de questions concernant le mandat de la société ou son modèle de financement. Ainsi, le défi, du point de vue du gouvernement, est que l'amendement proposé par le sénateur Downe aurait des répercussions opérationnelles pour la société dont le modèle de financement, actuellement — en ce moment — dépend de la publicité.

Cette question a été examinée lors de la récente audience portant sur le renouvellement de la licence de CBC/Radio-Canada. Des observations et déclarations ont été présentées au CRTC, sur ce point, et vous voyez que, pendant l'audience sur le renouvellement de la licence, le CRTC a exprimé ses attentes à l'égard de la société, à savoir que le public doit être en mesure de distinguer clairement la publicité des nouvelles et des informations sur toutes ses plateformes. On a ensuite présenté une série de choses que l'on s'attend à ce que le CRTC fasse pour y parvenir, notamment établir et maintenir des lignes directrices claires sur le contenu commandité, qui doit être clairement distinct. Cela comprend l'étiquetage de ce contenu et l'attente selon laquelle aucun journaliste ou animateur ne participe à la conception, la création, la production ou la diffusion de tout type de contenu commandité.

Je reconnais qu'il y a un débat plus large ici sur le modèle de financement de la société, mais la réalité est que, à l'heure actuelle, la société est financée selon un modèle hybride, où elle reçoit un crédit parlementaire, mais est également libre de chercher d'autres sources de revenu, ce qui inclut la publicité.

La sénatrice Dasko : Vous dites donc, par exemple, que, si la Société canadienne du cancer diffusait des publicités, celles-ci pourraient ne pas être autorisées si nous adoptons cet amendement?

Le sénateur Downe : Les publicités seraient autorisées, mais c'est du contenu commandité dont nous parlons. C'est pourquoi les 500 employés de CBC et l'ancienne ombudsman assise à côté de moi ont des inquiétudes à ce sujet.

M. Ripley : Lorsque le contenu est présenté comme s'il s'agissait d'un article d'actualité ou quelque chose d'autre. Dans ces cas-là, vous verriez une étiquette indiquant qu'il s'agit d'une publicité payante.

Senator Gold: This is an important issue, as we all acknowledge. First of all, for the record, though the government does not support this amendment, Senator Dawson did not claim it was out of scope, chair — just for the record.

However, there are other reasons why we don't support it. The focus of these hearings has been on Bill C-11, which, as Mr. Ripley properly said, deliberately did not expand to open up the important questions around the CBC licence and its mandate. I respect 100% the breadth and role that the Senate can play vis-à-vis the other place. But I wonder whether considering legislating at this stage of the process, in light of all the evidence we heard on the issues we heard and the evidence we did not, in fact, hear on this issue, is the right way to legislate, especially given the reviews that have been contemplated.

It's an important issue. Nobody would deny that, and I respect the contrary views. Respectfully, the government is of the view that this amendment is not appropriate in the context of this bill and the study this committee has so ably undertaken.

The Chair: Senator Downe, are you ready for a question?

Senator Downe: No, other than I would like to emphasize that Senator Dawson didn't make the case that the amendment was out of order, but I had that material prepared if I had to use it.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Downe:

That Bill C-11 be amended in clause 30, on page 40, by adding the following after line 20:

“(1.1) Despite subsection (1), the Corporation may not enter into any contract, arrangement or agreement that results in the broadcasting or development of an advertisement or announcement on behalf of an advertiser that is designed to resemble journalistic programming.”.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt it in amendment?

Hon. Senators: Yes.

Hon. Senators: No.

The Chair: I think the “nays” have it.

Recorded vote.

[Translation]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Le sénateur Gold : C'est une question importante, comme nous le reconnaissons tous. Tout d'abord, pour le compte rendu, même si le gouvernement ne soutient pas cet amendement, le sénateur Dawson n'a pas prétendu qu'il dépasse la portée, monsieur le président — juste pour le compte rendu.

Cependant, il y a d'autres raisons pour lesquelles nous ne l'appuyons pas. Ces audiences portaient sur le projet de loi C-11 qui, comme M. Ripley l'a dit à juste titre, a délibérément écarté la possibilité d'aborder des questions importantes concernant la licence de CBC et son mandat. Je respecte à 100 % l'ampleur du rôle que le Sénat peut jouer. Cependant, je me demande si le fait d'envisager de légiférer à ce stade du processus, à la lumière de tous les témoignages que nous avons entendus sur ces questions et les témoignages que nous n'avons pas entendus, en fait, sur cette question, est la bonne façon d'adopter une loi, surtout compte tenu des examens qui ont été envisagés.

C'est une question importante. Personne ne le nie, et je respecte les opinions contraires. Respectueusement, le gouvernement est d'avis que cet amendement n'est pas approprié dans le contexte de ce projet de loi et de l'étude que le comité a si habilement entreprise.

Le président : Sénateur Downe, êtes-vous prêt à passer au vote?

Le sénateur Downe : Non, si ce n'est que je voudrais souligner que le sénateur Dawson n'a pas démontré que cet amendement était irrecevable, mais j'avais préparé du matériel au cas où j'en aurais eu besoin.

Le président : Il est proposé par l'honorable sénateur Downe :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 30, à la page 40, par adjonction, après la ligne 19, de ce qui suit :

« (1.1) Malgré le paragraphe (1), la Société ne peut conclure de contrat ou d'accord qui entraîne la diffusion ou l'élaboration de messages publicitaires ou d'annonces au nom d'un annonceur qui sont conçus de manière à ressembler à de la programmation journalistique. ».

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter l'amendement?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : Je pense que les « non » l'emportent.

Vote par appel nominal.

[Français]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Abstain.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Downe?

Senator Downe: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Loffreda?

Senator Loffreda: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 10; nays: 3; abstentions: 1.

[English]

The Chair: Accordingly, the amendment is carried.

Senator Manning: Just a point of clarification. I'm just wondering where you heard all the nays?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Abstention.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Downe?

Le sénateur Downe : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Loffreda?

Le sénateur Loffreda : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 10; contre : 3; abstention : 1.

[Traduction]

Le président : Par conséquent, l'amendement est adopté.

Le sénateur Manning : J'aimerais clarifier quelque chose. Je me demandais seulement où vous aviez entendu tous les non?

The Chair: Well, sometimes the one side is louder than the other. So far, I think I've missed on three occasions. I do apologize. Some are more discreet at times than others. That's why votes are necessary, colleagues. They're categorical.

Colleagues, we're still in clause 30-40-23, and it's Senator Manning who has the floor, when you're ready.

Senator Manning: I want to move an amendment:

That Bill C-11 be amended in clause 30, on page 40,

(a) by replacing line 23 with the following:

“ternational service, to be known as Radio Canada International, whose mandate is the creation, production”;

(b) by adding the following after line 28:

“(2.1) Radio Canada International must offer programming that

(a) reflects Canadian society and its values;

(b) is from a Canadian perspective; and

(c) includes news, information and analysis concerning Canada and its social, economic, political and cultural activities — both at home and abroad — in addition to world news.

(2.2) The Corporation shall ensure access to the programming of Radio Canada International by international audiences by providing distribution through means that include broadcasting over the Internet and by shortwave and satellite technology.

(2.3) The Corporation shall appoint an Executive Director of Radio Canada International. The Executive Director is responsible for

(a) overseeing the financial, editorial and administrative performance of the service;

(b) managing relations with the Corporation, the Department of Foreign Affairs, Trade and Development, other international broadcasters and other organizations important to the maintenance of the service;

(c) establishing annual objectives for the service; and

(d) reporting annually on the objectives established under paragraph (c) to the Board of Directors of the Corporation.”.

Le président : Eh bien, parfois, un côté parle plus fort que l'autre. Jusqu'à présent, je pense que j'en ai raté trois. Je m'excuse. Certains sont parfois plus discrets que d'autres. C'est pourquoi les votes sont nécessaires, chers collègues. Ils sont catégoriques.

Chers collègues, nous en sommes toujours à l'article 30-40-23, et c'est le sénateur Manning qui a la parole; allez-y quand vous êtes prêt.

Le sénateur Manning : Je tiens à proposer un amendement :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 30, à la page 40 :

a) par substitution, à la ligne 22, de ce qui suit :

« nal, désigné sous le nom de Radio Canada International, ayant pour mandat la création, la production et la présen- »;

b) par adjonction, après la ligne 26, de ce qui suit :

« (2.1) Radio Canada International offre une programmation présentée selon un point de vue canadien qui reflète la société canadienne et ses valeurs, et qui comprend des nouvelles, de l'information et des analyses concernant le Canada et ses activités sociales, économiques, politiques et culturelles, au pays et à l'étranger, ainsi que des actualités mondiales.

(2.2) La Société assure l'accès des publics étrangers à la programmation de Radio Canada International en utilisant divers moyens de distribution, dont la radiodiffusion par Internet et en ondes courtes et la technologie par satellite.

(2.3) La Société nomme le directeur général de Radio Canada International, qui est chargé :

a) de surveiller le rendement financier, journalistique et administratif du service;

b) de gérer les relations avec la Société, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, d'autres radiodiffuseurs internationaux et d'autres organisations importantes pour le maintien du service;

c) d'établir les objectifs annuels du service;

d) de faire rapport annuellement sur les objectifs au conseil d'administration de la Société. ».

The text of my amendment is almost entirely based on directives done in orders-in-council 2003-0358 and 2012-0775. My goal is to entrench those directives in the Broadcasting Act rather than leave the directives in orders-in-council that can easily be changed.

The government representative will probably tell us that this can be dealt with later, as has been said on other issues we've raised here today, because of the legislation dealing with the CBC, but I'm thinking that by the time we get through that process, most of us will be retired.

The government ignores the fact that the CBC badly damaged the role of Radio Canada International, or RCI, and potentially set it up for elimination. Whatever future legislation that might be enacted, the basic explanation of the world service must be entrenched in subsection 46(2) of the Broadcasting Act since this is the only legislation that deals with Radio Canada International right now.

Strengthening Radio Canada International was both a part of the election platform of the Liberal government and a directive given to the Canadian Heritage Minister by the Prime Minister in his mandate letter in December 2021. So this is not something that I've come up with this morning; this is a directive. Certainly, I would like to see it being part of the Broadcasting Act.

With that, I'll look for your support. Thank you.

Senator Klyne: Senator Manning, I want to support this amendment. Radio Canada International, or RCI, is the world's window into Canada. Global Affairs Canada should be relieved to see RCI imprinted in this modernized broadcast act, as should International Development and the Pacific Economic Development Agency of Canada, which is very important, given the icy relations with China.

This amendment makes it obligatory for RCI to produce programming in Canada's official languages — programming aimed at Canadian nationals abroad and international audiences. RCI supports efforts on many fronts around the globe, including — just to name a few — providing Canadian news and current affairs, world news headlines and topical international current affairs; promoting international human rights and democracy; providing official Government of Canada travel information, including travel advice and advisories for Canadian nationals travelling abroad; updates on trade and foreign affairs; and insights into doing business, studying and working in Canada.

Le texte de mon amendement est presque entièrement basé sur les directives données dans les décrets 2003-0358 et 2012-0775. Mon objectif est d'intégrer ces directives dans la Loi sur la radiodiffusion plutôt que de les laisser dans les décrets, qui peuvent facilement être modifiés.

Le représentant du gouvernement nous dira probablement que cette question pourra être abordée plus tard, comme cela a été dit pour d'autres questions que nous avons soulevées aujourd'hui, en raison de la législation relative à CBC, mais je pense que, quand nous aurons terminé ce processus, la plupart d'entre nous seront à la retraite.

Le gouvernement ne tient pas compte du fait que CBC a gravement miné le rôle de Radio Canada International, ou RCI, et l'a possiblement voué à l'élimination. Quelle que soit la loi qui sera adoptée, l'explication de base du service mondial doit être inscrite au paragraphe 46(2) de la Loi sur la radiodiffusion, puisque c'est la seule loi qui traite de Radio Canada International à l'heure actuelle.

Le renforcement de Radio Canada International faisait partie à la fois de la plateforme électorale du gouvernement libéral et d'une directive donnée au ministre du Patrimoine canadien par le premier ministre dans sa lettre de mandat, en décembre 2021. Il ne s'agit donc pas d'une idée que j'ai formulée ce matin, mais d'une directive. J'aimerais certainement que cela fasse partie de la Loi sur la radiodiffusion.

Sur ce, je compterai sur votre appui. Merci.

Le sénateur Klyne : Sénateur Manning, je veux appuyer cet amendement. Radio Canada International, ou RCI, est la fenêtre du monde sur le Canada. Affaires mondiales Canada devrait être soulagée de voir RCI inscrite dans cette loi modernisée sur la radiodiffusion, tout comme Développement international et Développement économique Canada pour le Pacifique, ce qui est très important, compte tenu des relations glaciales avec la Chine.

Cet amendement oblige RCI à produire des émissions dans les langues officielles du Canada — des émissions destinées aux ressortissants canadiens à l'étranger et aux auditoires internationaux. RCI appuie les efforts déployés sur de nombreux fronts dans le monde, notamment, pour n'en nommer que quelques-uns, en diffusant des nouvelles et des actualités canadiennes, des manchettes de l'actualité mondiale et des actualités internationales, en faisant la promotion des droits de la personne et de la démocratie à l'échelle internationale; en fournissant des renseignements officiels sur des voyages du gouvernement du Canada, y compris des conseils et des avis aux ressortissants canadiens qui voyagent à l'étranger; en faisant des mises à jour sur le commerce et les affaires étrangères; et en donnant des renseignements sur la façon de faire des affaires, d'étudier et de travailler au Canada.

Clearly, we need to up our game when it comes to immigration plans aimed at attracting the best, brightest and most innovative talent, including university professors and graduates from the best offshore universities. RCI can deliver those messages.

Colleagues, RCI is a platform that relies on internet and satellite technology in both official languages. It is the world's window into Canada. There is no one else. Programming in Canada's official languages is something that CBC stopped doing last year.

I can understand why strengthening Radio Canada International was both a Liberal Party's election platform and the directive given to the Canadian Heritage Minister by the Prime Minister in his mandate letter in December 2021:

Modernize CBC/Radio-Canada . . . by:

Strengthening Radio Canada International, so that it can continue to advocate for peace, democracy and universal values on the world stage;

Again, this amendment makes it obligatory for RCI to produce programming in Canada's official languages — programming aimed at both Canadian nationals abroad and international audiences. Colleagues, let's support this amendment and allow the elected Prime Minister and Minister of Canadian Heritage to follow through on a prescribed mandate.

Senator Gold: Thank you for the amendment and the commentary.

I have a few comments, and perhaps I'll ask Mr. Ripley this directly to see if I am understanding this correctly. This is a very specific and very prescriptive set of rules. It is one thing for the mandate letter, to which reference was made, to provide for modernization, but the mandate letter does not set out in such prescriptive details the rules around not only programming but governance and how the CBC should operate.

Again, the CBC was not the focus of this bill. This really enters into the internal operations of the CBC, and in that regard, it's the government's view that this is not the appropriate bill or time to provide such prescriptions to the CBC in the context of the study of this bill.

Mr. Ripley, could you elaborate on how this fits in or doesn't fit in with the scope of this bill? Again, I'm not arguing that it is out of scope, but I am asserting, from the government's point of view, that this amendment should not be supported for the reasons that I've suggested.

Mr. Ripley: Thank you, senator.

Il est clair que nous devons améliorer notre jeu en ce qui concerne les plans d'immigration visant à attirer les talents les plus brillants et les plus innovateurs, y compris les professeurs d'université et les diplômés des meilleures universités étrangères. RCI peut transmettre ces messages.

Chers collègues, RCI est une plateforme qui s'appuie sur Internet et la technique des satellites dans les deux langues officielles. C'est la fenêtre du monde sur le Canada. Il n'y a personne d'autre. La programmation dans les langues officielles du Canada est une chose que CBC a cessé de faire l'année dernière.

Je peux comprendre pourquoi le renforcement de Radio Canada International était à la fois un élément du programme électoral du parti libéral et une directive donnée au ministre du Patrimoine canadien par le premier ministre dans sa lettre de mandat, en décembre 2021 :

Moderniser CBC/Radio-Canada... en :

Renforçant Radio Canada International, qui pourra ainsi continuer à promouvoir la paix, la démocratie et les valeurs universelles sur la scène mondiale;

Encore une fois, cet amendement oblige RCI à produire des émissions dans les langues officielles du Canada — des émissions destinées à la fois aux ressortissants canadiens à l'étranger et aux auditoires internationaux. Chers collègues, appuyons cet amendement et permettons au premier ministre et au ministre du Patrimoine canadien élus de donner suite à un mandat prescrit.

Le sénateur Gold : Merci pour l'amendement et le commentaire.

J'ai quelques commentaires à faire, et je vais peut-être poser la question directement à M. Ripley pour voir si je comprends bien. Il s'agit ici d'un ensemble de règles très spécifiques et très prescriptives. C'est une chose que la lettre de mandat, à laquelle il a été fait référence, prévoie la modernisation, mais la lettre de mandat n'énonce pas de manière aussi prescriptive les règles concernant non seulement la programmation, mais aussi la gouvernance et le mode de fonctionnement de CBC.

Encore une fois, CBC n'était pas le point de mire de ce projet de loi. Il s'agit en fait des opérations internes de CBC et, à cet égard, le gouvernement est d'avis que ce n'est pas le bon projet de loi ni le bon moment pour fournir de telles instructions à CBC dans le contexte de l'étude de ce projet de loi.

Monsieur Ripley, pourriez-vous nous expliquer en quoi cet amendement respecte ou pas la portée du projet de loi? Encore une fois, je ne prétends pas qu'il en dépasse la portée, mais j'affirme, du point de vue du gouvernement, que cet amendement ne devrait pas être soutenu pour les raisons que j'ai données.

M. Ripley : Merci, sénateur.

My comments on this one would be similar in terms that this would be an expansion of the scope of Bill C-11 in dealing with the mandate of the national public broadcaster. The implications of that have real financial and operational implications for the corporation, so I would bring the committee's attention to that.

I recognize that Radio Canada International is an important service, and it has been an important source of debate, but as members of the committee may know, when the corporation had its parliamentary appropriations reduced in 2012, this was one of the services that was scaled back in light of that reduction in funding. At that time, as well, it was through the Governor-in-Council, as Senator Manning indicated, that it was permitted to move to an online-only distribution model for purposes of efficiency.

Subparagraph 2.2 of the proposed amendment, which would require not only internet distribution but also shortwave and satellite technology, has a real financial cost for the corporation. Therefore, I think the committee should know that if it were to pass this, I would expect that the corporation would identify a financial need associated with this change.

Second, subparagraph 2.3 of the proposed amendment is a question of, again, their operational independence and how the corporation chooses to structure itself. The act does indicate at section 44 that the corporation may, on its own behalf, employ such officers and employees as it considers necessary for the conduct of its business. The internal organization of the corporation has been left up to the corporation. So this would be legislating a particular position in the corporation, which, again, with the exception of the president and the board structure, would be quite a departure from the current act.

Senator Plett: I will be very brief, as we're pretty much out of time. I want to repeat, at least in part, what Senator Manning said and Senator Klyne referred to: Strengthening Radio Canada International was both a Liberal Party's election platform and a directive given to the Heritage Minister by the Prime Minister in the mandate letter. Senator Gold suggests it might be too prescriptive, although he acknowledged that — I don't want to put words in his mouth — but he did not deny, at least, that it was part of the mandate letter.

If indeed it is too prescriptive, I think we are on the right track. It's not out of scope for sure.

If we send it back with this amendment, of course, the government would have the opportunity to tweak it a little bit if they deemed it was too prescriptive and send back the message accordingly. I certainly think we're on the right track.

Mes commentaires à ce sujet sont similaires, en ce sens que cela élargirait la portée du projet de loi C-11 en touchant au mandat du radiodiffuseur public national. Ce projet de loi a de réelles répercussions financières et opérationnelles pour la société; j'attirerais l'attention du comité sur ce point.

Je reconnais que Radio Canada International est un service important, et qu'il a été une grande source de débat, mais, comme les membres du comité le savent peut-être, lorsque la société a vu ses crédits parlementaires réduits, en 2012, c'est l'un des services qui a été limité en raison de cette réduction du financement. À ce moment-là, c'est également par l'intermédiaire du gouverneur en conseil, comme l'a indiqué le sénateur Manning, que la société a été autorisée à passer à un modèle de distribution uniquement en ligne pour des raisons d'efficacité.

Le sous-alinéa 2.2 de l'amendement proposé, qui exigerait la distribution non seulement par Internet, mais aussi par ondes courtes et par satellite, a un coût financier réel pour la société. Par conséquent, je pense que le comité doit savoir que, s'il adopte cet amendement, je m'attends à ce que la société signale un besoin financier associé à ce changement.

Deuxièmement, le sous-alinéa 2.3 de l'amendement proposé concerne, encore une fois, l'indépendance opérationnelle de la société et la façon dont elle choisit de se structurer. La loi indique à l'article 44 que la société peut, en son propre nom, employer les dirigeants et les employés qu'elle estime nécessaires à la conduite de ses activités. L'organisation interne de la société a été laissée à la discrétion de la société. Il s'agirait donc de légiférer sur un poste particulier au sein de la société, ce qui, encore une fois, à l'exception du président et du conseil d'administration, serait très différent de la loi actuelle.

Le sénateur Plett : Je serai très bref, car le temps nous est compté. Je veux répéter, du moins en partie, ce que le sénateur Manning a dit et ce qu'a mentionné le sénateur Klyne : le renforcement de Radio Canada International est à la fois un élément du programme électoral du Parti libéral et une directive donnée au ministre du Patrimoine par le premier ministre dans la lettre de mandat. Le sénateur Gold pense que c'est peut-être trop prescriptif, même s'il a reconnu — et je ne veux pas lui faire dire ce qu'il n'a pas dit — mais il ne l'a pas nié, du moins, que cela faisait partie de la lettre de mandat.

Si c'est effectivement trop prescriptif, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Cela ne dépasse pas la portée, c'est certain.

Si nous le renvoyons avec cet amendement, le gouvernement aura bien sûr la possibilité de le modifier un peu s'il l'estime trop prescriptif et de renvoyer le message en conséquence. Je pense certainement que nous sommes sur la bonne voie.

The Chair: Colleagues, it is 12:30, we will adjourn this meeting. When we reconvene on this issue, we have Senator Plett, Senator Manning and Senator Cormier on the list. Colleagues, we will reconvene at 3:30 today. Thank you.

(The committee adjourned.)

Le président : Chers collègues, il est 12 h 30; nous allons lever la séance. Lorsque nous nous réunirons à nouveau sur cette question, nous aurons le sénateur Plett, le sénateur Manning et le sénateur Cormier sur la liste. Chers collègues, nous nous réunissons à nouveau à 15 h 30 aujourd'hui. Merci.

(La séance est levée.)
